



AMIS DES ÉTUDES CELTIQUES

Bulletin de liaison n° 67/68
2016

SOMMAIRE

p. 3 Editorial

p. 5 Journée d'Etude du 21 avril 2016

Résumés des conférences

p. 15 D'où vient le nom de Bibracte ?

p. 32 L'univers éloquent des vases peints de Numance

p. 49 Compte-rendu du voyage en Italie du Nord

p. 55 Une exposition Celtique à Paris

p. 57 Projet de voyage en Irlande

p. 60 Notes de lecture d'Anne de Giry

Venceslas Kruta

Jacques Lacroix

Venceslas Kruta

Annie Desforges et Jaroslava Josypyszyn

AMIS DES ÉTUDES CELTIQUES

Association régie par la loi de 1901

Siège social : École pratique des Hautes Études (Sorbonne) IVe section
Sciences historiques et philologiques

Adresse de correspondance : AEC c/o Jaroslava Josypyszyn
179, rue de Tolbiac – 75013 Paris

Tél. 01 45 65 08 05 – mob. 06 37 78 29 47 – e-mail slava.josy@orange.fr

Depuis le IX^e congrès International d'Études Celtiques qui s'est déroulé à Paris en 1991, notre association regroupe des universitaires, des chercheurs et des amateurs éclairés. Elle s'attache à diffuser, avec la collaboration de savants français et étrangers, les résultats des recherches scientifiques portant sur la connaissance des peuples celtiques de l'Antiquité au Moyen-Âge. Nos activités s'inscrivent dans le cadre de l'année universitaire et comportent la publication d'un bulletin de liaison, l'organisation de conférences à Paris en langue française et des voyages en France et à l'étranger. Pour adhérer à l'association des Amis des Études Celtiques, il faut déposer une demande qui sera soumise à l'approbation du conseil d'administration. Les membres de l'association ne peuvent se prévaloir de cette qualité pour des activités (conférences, voyages, articles...), extérieures au cadre de l'association, et sans le consentement écrit de son conseil d'administration.

Membres fondateurs

M. Edouard BACHELLERY †

M. Léon FLEURIOT †

M. Venceslas KRUTA

M. Paul-Marie DUVAL †

M. Michel LEJEUNE †

M. Pierre-Yves LAMBERT

Composition du conseil d'administration

Président

Membre d'honneur du conseil scientifique

Membre d'honneur du conseil scientifique

Conseiller scientifique

Conseiller scientifique

Conseiller scientifique

Secrétaire

Secrétaire adjointe

Trésorier

Membre

M. Venceslas KRUTA

M. Pierre-Yves LAMBERT

M. Michel EGLOFF

M. Jean-Jacques CHARPY

M. Jean HAUDRY

M. Jacques LACROIX

Mme Jaroslava JOSYPYSZYN

Mme Annie DESFORGES

M. Philippe LALOUETTE

Mme Anne de GIRY

Rédacteur en chef, responsable du bulletin

Rédacteur adjoint

Mme Jaroslava JOSYPYSZYN

Mme Annie DESFORGES

La reproduction des textes publiés dans ce numéro est interdite.

Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs

Tous droits réservés. Une copie ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi du 11 mars 1957 sur la protection des droits d'auteur.

© Amis des Études Celtiques

I.S.S.N. 1270 - 82

Éditorial

Nous avons atteint l'année dernière un quart de siècle de nos activités en tant qu'association ouverte à un large public d'amateurs du passé celtique. La journée d'études de mai 2016, nous a pleinement confirmé l'efficacité de cette formule où d'éminents spécialistes ont l'occasion de communiquer et confronter leurs résultats autour d'un sujet. Elle a en plus permis de résoudre le problème financier créé par l'augmentation démesurée des tarifs de location du local de la faculté de médecine. Désormais réglée, cette question nous permet d'aborder l'année 2017 dans la sérénité qui était indispensable à la poursuite de notre programme.

Nous pouvons donc organiser la journée d'études de cette année sans trop nous préoccuper de son financement –ce qui ne rend évidemment pas moins nécessaire l'envoi de vos cotisations.

Cette journée sera consacrée aux animaux dans l'imaginaire celtique et réunira avec moi autour de ce sujet d'un très grand intérêt des spécialistes reconnus qui illustreront différentes approches et aspects de la question, confrontant textes, images et tradition, depuis les attestations les plus anciennes jusqu'aux survivances médiévales. Nous espérons donc nous retrouver nombreux à cette occasion, qui comprendra une très brève assemblée générale dont le but est de présenter le bilan, de recueillir vos avis et de confirmer par un vote le bureau de l'Association. Je tiens à rappeler que j'avais reporté il y a deux ans mon départ de la présidence, en particulier faute d'un candidat approuvé par le conseil d'administration. Pour continuer ainsi ou modifier la composition du bureau, votre sanction par un vote est indispensable. J'insiste sur le fait que la participation et d'éventuelles candidatures ont comme condition d'être à jour des cotisations.

D'un point de vue personnel, je tiens à exprimer ma satisfaction de voir l'intérêt que suscite aujourd'hui auprès d'un public de plus en plus nombreux le passé celtique. Notre activité y a certainement beaucoup contribué. Nous ne sommes évidemment pas les seuls, mais nous pouvons être fiers d'avoir maintenu le principe d'une approche libre de tout à priori idéologique et rigidité dans le raisonnement

scientifique. La liberté et l'audace d'une pensée rigoureuse, sans le poids des préjugés de tout genre, sont la condition essentielle pour progresser dans la connaissance.

Merci de nous avoir offert, par votre soutien et votre sympathie, l'occasion de le faire. Vous avez été ainsi les témoins privilégiés et responsables d'une recherche accessible et dépouillée de pédanterie, dont vous avez pu mesurer l'ouverture vers un avenir riche de promesses.

Notre souhait est de pouvoir continuer ainsi le plus longtemps possible. Il faut cependant rappeler que notre existence est tributaire non seulement de vos précieuses contributions financières, mais également du dévouement de ceux qui réalisent bénévolement le présent Bulletin –double cette fois pour compenser le manque d'une parution de l'année dernière-, organisent la Journée d'études et assurent la gestion de l'Association. Qu'ils en soient vivement remerciés au nom de nous tous.

Je formule le vœu que la nouvelle année nous apporte les mêmes satisfactions que les années précédentes et me réjouis de vous rencontrer en mai. C'est toujours un grand plaisir et une grande satisfaction.

À bientôt donc

Venceslas Kruta



LES CELTES ET LE FAIT URBAIN

Onzième Journée d'étude des AEC
samedi 21 mai 2016

MAISON DES MINES & DES PONTS & CHAUSSÉES
270 rue Saint-Jacques – 75005 Paris



Résumés des interventions

Gilbert Kaenel

*ancien directeur du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de
Lausanne
professeur à l'Université de Genève*

Les oppida chez les Helvètes et leurs voisins

Le territoire du Plateau suisse attribué aux Helvètes au I^{er} siècle avant notre ère, a joué un rôle important dans la recherche sur les oppida dès le milieu du XIX^e siècle, principalement en raison du texte de César dans ses

Commentaires de la Guerre des Gaules (BG I,2,4,29): le général de Rome donne en effet des précisions géographiques chiffrées, un nombre de villes, d'agglomérations et fermes, le tout assorti de données démographiques. Les recherches archéologiques permettent d'identifier sur le terrain une douzaine d'oppida, correspondant au nombre évoqué par César (qui ne donne pas leur nom). Les fortifications sont les mieux connues et restent un critère important mis à contribution pour qualifier le fait urbain, bien que ces dernières n'abritent pas dans tous les cas une ville, du moins une structuration de l'espace interne où se développera durant quelques générations une véritable urbanisation, entre le dernier quart du II^e s. av. J.-C. et le début de l'époque romaine (comme à Bibracte notamment).

Les oppida du Plateau suisse n'ont par ailleurs pas fait l'objet de fouilles extensives qui permettraient d'identifier des quartiers à vocation privée ou artisanale, des espaces et monuments publics consubstantiels de la définition d'une ville. La diversité des cas de figure est néanmoins très riche d'enseignements, chaque oppidum ayant sa propre "histoire": évolution à partir d'une agglomération du III^e et surtout du II^e siècle (Berne, oppidum principal des Helvètes sans doute), création ex nihilo pour certains et abandon à différents moments au cours du I^{er} siècle (c'est le cas du Mont Vully, vaste forteresse sans occupation dense attestée, d'une faible durée entre le dernier quart du II^e et le premier quart du I^{er} s. av. J.-C.), transformation progressive en une agglomération ou ville gallo-romaine pour d'autres (Berne, Yverdon-Bains ou Windisch, qui voit l'installation d'un camp romain). La taille des oppida varie, de quelque 150 hectares (Berne) à moins de 10 hectares pour les plus récents (Yverdon ou Sermuz). Les mobiliers archéologiques, en plus des données chronologiques, nous renseignent sur les différentes activités économiques pratiquées, sur l'aisance des habitants, sur les contacts, par le biais des importations et des monnayages, avec le monde méditerranéen; ces derniers sont plus nombreuses et variées à l'ouest du Plateau suisse, voisin de la *Provincia* qui s'étendait jusqu'à Genève dès la fin du II^e s. av.J.-C. On évoquera le rôle de cet oppidum en territoire allobroge sur les rives du Léman, ainsi que Bâle en territoire rauraque, avec ses deux sites phares, l'agglomération de l'Usine à gaz et l'oppidum de la colline de la cathédrale, qui

ont joué un rôle important au cours des décennies écoulées dans les débats chronologiques et liés aux déplacements des sites et à leurs fonctions.



Le mont Vully

Nathalie Ginoux

Université Paris-Sorbonne (Paris IV)

UMR 8167- Orient et Méditerranée- Antiquité classique et tardive

**Les *Parisii*, organisation territoriale et oppidum insulaire :
un état des recherches.**

Cité à cinq reprises par César dans *La Guerre des Gaules*, le nom des *Parisii* apparaît parmi d'autres, le fleuve *Sequana* et *Lutecia* où le Proconsul choisit de transférer l'assemblée des peuples gaulois, en -53. Les *Parisii* se distinguent par une organisation de leur territoire axée sur le cours de la Seine et son bassin hydrographique, organisation qui diffère de celles d'autres cités gauloises dont le développement s'est fait d'une manière soit plus centralisée, soit dispersée.

Le centre géographique et probablement économique de la cité-territoire est Lutèce, seul oppidum des Parisii dont le nom soit parvenu jusqu'à nous, implanté sur une petite île naturellement protégée par une zone marécageuse infranchissable. Cependant la présence gauloise sur le site de Paris, très lacunaire, n'a pas encore livré de vestiges permettant d'identifier formellement l'emplacement de l'oppidum insulaire qui a été, dès l'époque moderne, identifié à l'île de la Cité.

Comme cela a été parfois souligné, il n'est pas très étonnant de ne pas avoir retrouvé de traces tangibles de l'oppidum de Lutèce bâti à la mode gauloise en bois et terre, incendié volontairement en -52 par ses habitants et situé en plein Paris, au cœur d'un espace urbain arasé, nivelé et remanié depuis 2000 ans.

Les données archéologiques récentes prenant en compte les informations sur le milieu naturel, les voies de communication terrestres et fluviales, croisées avec les sources historiques, permettent de dresser un état des lieux des recherches sur l'oppidum central des Parisii en abordant successivement la structuration de leur territoire au cours des III^e et II^e siècles av. J.-C., puis l'identification et la localisation de l'oppidum de Lutèce



Nécropole celtique de Bobigny



Vincent Guichard

Directeur général de Bibracte

Bibracte - Mont Beuvray, site de référence de l'urbanisation celtique de la fin du second âge du Fer ?

Au moment de la reprise des fouilles de Bibracte, dans les années 1980, l'évaluation du niveau d'urbanisation atteint par l'oppidum était l'enjeu majeur des recherches. Dans ces années, les instigateurs du programme de recherche étaient convaincus de l'existence d'une agglomération «urbaine» ou «proto-urbaine» avant que l'influence de la romanisation se fasse sentir et les fouilles avaient pour objectif prioritaire d'en préciser les spécificités. Trente ans plus tard, la question doit être reformulée dans des termes différents.

Les fouilles de grande ampleur menées dans l'intervalle ont d'abord conduit à réévaluer l'importance de la romanisation du site. Il apparaît en effet

que l'architecture romaine y apparaît de façon soudaine et spectaculaire au lendemain de la guerre des Gaules sous la forme d'un complexe monumental de style italien marqué, qui comprend un forum et sa basilique. Il faut en conclure que Bibracte s'affiche dès cette époque comme la capitale du peuple fédéré des Eduens, avant d'être rapidement abandonnée au profit d'un site neuf, Autun-*Augustodunum*. Les fouilles montrent que l'élite éduenne a eu le souci d'afficher ce statut privilégié par un équipement urbain à la romaine, qui n'a jamais abouti en raison du transfert à Autun.

Le dossier archéologique de la Bibracte antérieure à la guerre des Gaules s'est aussi beaucoup étoffé. Les pièces nouvelles de ce dossier comprennent par exemple :

- une meilleure appréciation des débuts de l'occupation du site, vers 100 avant notre ère ;
- la démonstration de la fondation du site sous la forme d'une enceinte de longue de 7 km, rapidement ramenée à 5,2 km ;
- l'identification d'une agglomération satellite presque aussi étendue aux Sources de l'Yonne, à 4 km des remparts ;
- la mise en évidence d'une activité minière intense sur le mont Beuvray lui-même et dans son environnement à l'époque de l'oppidum.

Mais il faut néanmoins reconnaître que la question du degré d'urbanisation de l'oppidum gaulois demeure plus ouverte que jamais. Ainsi, il est difficile d'apprécier de façon précise l'importance de l'occupation avant la guerre des Gaules et de repérer les espaces collectifs sans lesquels il n'est pas de ville véritable.

A plus grande échelle, le développement considérable de l'archéologie de sauvetage depuis les années 1980 a permis de montrer que la fondation de Bibracte (et de la plupart des oppida de la fin de l'âge du Fer dans le domaine celtique) s'opère brutalement au terme d'une période de grand dynamisme économique et démographique qui démarre dans la seconde moitié du III^e siècle, tandis que le dossier archéologique du I^{er} siècle avant notre ère est paradoxalement beaucoup plus difficile à appréhender. Le développement de

l'oppidum doit être analysé dans ce contexte d'une époque qui voit la société gauloise connaître des bouleversements majeurs.



Jacques Lacroix

Professeur agrégé

Docteur de l'Université de Bourgogne

D'où vient le nom de *bibracte* ?

Nous voudrions réexaminer le nom d'une des plus célèbres et des plus emblématiques villes gauloises : *Bibracte*. Les explications du toponyme gardent comme un goût d'inachevé : son sens et sa formation peinent à être éclaircis.

L'appellation du *Mont Beuvray* provient-elle de façon certaine de celle de l'oppidum ? Selon quel cheminement ? L'écart entre les deux noms semblant assez important, il faut d'abord préciser la filiation.

Bibracte a-t-elle désigné un «lieu des Castors» (et sa déesse, une «divinité des Castors») ? Ou bien doit-on penser qu'on a affaire pour cette capitale haut-perchée des Éduens à une appellation celtique de la forteresse ? Mais provenant d'où et composée comment ? D'autres explications sont-elles envisageables ? Malgré les difficultés du dossier, il faut chercher une solution.

Ce choix serait facilité si le nom pouvait être comparé à d'autres. Est-il unique parmi les noms gaulois : sans point de comparaison, sans appui (ce qu'on appelle en linguistique un «hapax») ? Ou bien peut-on le retrouver dans d'autres toponymes qui en éclaireraient le sens ?

Voilà les questions que nous allons nous poser sur le toponyme *Bibracte*, à la recherche du «vrai sens» du nom : c'est la signification même du mot *étymologie*. À défaut de le trouver, nous tâcherons de nous en rapprocher.



Bibracte, le murus Gallicus



Venceslas Kruta

professeur émérite

Ecole Pratique des Hautes Etudes – Sorbonne

Les Celtes en Italie et le problème des centres urbains.

La relation des populations celtiques au fait urbain en Italie est complexe et se présente de manière différenciée dans le temps et dans l'espace. Il convient donc de l'aborder en tentant de l'appréhender dans le cadre de différentes périodes qui ne concernent pas les mêmes aires géographiques.

En premier lieu, les populations de souche celtique qui résidaient au moins depuis la fin de l'âge du Bronze dans le nord de l'Italie, entre le Pô et le massif alpin, à l'ouest de l'aire occupée principalement par des populations vénètes. Elles ont été les premières à enregistrer, dès la fin du VII^e siècle av. J.-C., leur langue dans un alphabet emprunté aux Étrusques. Il s'agit de l'incontestable symptôme d'une urbanisation déjà avancée et les centres qui en ont livré les témoignages les plus nombreux peuvent être déjà qualifiés de

formations urbaines. Le plus richement et anciennement documenté se trouve à l'emplacement où la sortie du Tessin du lac Majeur était rendue difficilement franchissable à cause de la présence de rapides qui imposaient une rupture de charge aux trafics qui reliaient par voie fluviale les vallées et cols alpins au cours du Pô. Le complexe formé par les sites de Golasecca et Sesto Calende sur la rive gauche et Castelletto Ticino sur la rive droite est donc étroitement lié aux trafics à longue distance.

Son rôle sera estompé aux VI^e et V^e siècle par le site protohistorique de Côme-Prestino. D'autres sites urbains mentionnés en Italie du nord par Pline comme étant des fondations celtiques ont livré des vestiges de la culture de Golasecca associés à des indices d'existence d'habitat structuré. S'agissant cependant de sites urbains toujours très importants et très construits –Milan, Brescia, Bergame- on ne dispose que de faibles indices pour en déterminer l'extension.

Certains de ces sites -connus comme Milan, ou sans identification archéologique, comme par exemple Acerrae- sont mentionnés par les textes dans un contexte qui indique clairement l'existence de fortifications.

Une seconde situation se présente au sud du Pô après l'invasion et l'installation de Transalpins de provenances différentes dans des régions qui étaient déjà urbanisées depuis très longtemps par les Étrusques. Contrairement à une idée qui était encore naguère largement répandue, la présence des Celtes en Étrurie padane n'a pas conduit à la destruction ou déchéance des anciens sites urbains. C'est évident à Bologne-Felsina, où aux indices fournis par les nécropoles viennent s'ajouter aujourd'hui de nombreuses données concernant l'habitat. Il y a bien eu des restructurations, mais l'activité de la plupart de ces centres ne paraît pas sérieusement affectée -le cas de Marzabotto ne peut être considéré comme exemplaire- et on a de plus en plus d'indices qui indiquent le rôle important de présences romaines antérieurement à la défaite de 191 av. J.-C. et à l'occupation de la Cispadane.

Le dernier chapitre est le retour dans les régions transalpines des Celtes qui avaient vécu pendant deux siècles dans un contexte urbain et leur rôle

éventuel dans l'essor local du réseau d'oppida. La question se pose notamment en Bohême, où le développement rapide d'un réseau planifié et structuré d'oppida coïncide avec le retour des Boïens chassés d'Italie.



Grande phalère du dépôt de Manerbio, province de Brescia (photo V. Kruta)

JOURNÉE D'ÉTUDE 2017

La Journée d'étude
de l'association des Amis des Études Celtiques
aura lieu
le **samedi 20 mai 2017**

Le thème en sera :
Les animaux dans l'imaginaire celtique

Ce jour-là l'association tiendra son assemblée générale ordinaire

Les fiches d'inscription vous seront envoyées début avril.

D'où vient le nom de *Bibracte* ?



La hauteur du BEUVRAY, jadis *Bibracte*, un nom qui intrigue

I – Les emplois antiques du nom et sa filiation au BEUVRAY

Les occurrences

- Le grec Strabon, en 7 av. notre ère, écrit dans sa *Géographie* (IV, 3, 2) : « Le peuple des Aedues [...] possède [...] la place forte de Βίβρακτα ». Le toponyme s'y montre adapté à la langue grecque pour la terminaison.
- En 312 de notre ère, alors que l'oppidum a été abandonné depuis trois siècles par sa population, partie s'installer dans la plaine, un sénateur anonyme d'Autun, dans un panégyrique à l'empereur Constantin, fait un parallèle entre son actuelle cité et la *Bibracte* de ses ancêtres : « *antiquum Bibracte* ».
- Le texte le plus ancien ayant évoqué *Bibracte* est celui de *La Guerre des Gaules* ; il est de très loin le plus riche. César et Hirtius y citent huit fois le nom de l'oppidum éduen (sous la forme *Bibracte*). Cinq fois le toponyme est

employé à l’ablatif, trois fois à l’accusatif. Les formes d’accusatif *Bibracte* permettent de restituer un nominatif neutre identique.

L’évolution *BIBRACTE* > BEUVRAY

L’appellation actuelle du Mont BEUVRAY est-elle bien la résultante du nom antique de *BIBRACTE*? L’écart important entre les deux formes nécessite d’éclaircir l’évolution. Elle s’est opérée en quatre étapes principales : La finale *-e* n’a plus été prononcée « é » après quelques siècles : *Bibracte* est devenu *Bibract(e)*, comme *vendere* a donné *vendre*. Le goupe *-br-* de *-bract(e)*, étant précédé d’une voyelle, est passé normalement à *-vr-*, comme *labra* a abouti à *lèvre* ; donc *Bibract(e)* est devenu **Bivract(e)*. Le *-ř-* bref est passé à *-e-* : **Břvráct* > **Bevract*, comme *mīnútu* est devenu *menu*. Enfin, la finale *-acte* est devenu *-ait* comme *factum* est devenu *fait*, par dégagement d’un yod ; donc **Bevracte* a abouti à **Bevrait*, avec « e » fermé écrit *-eu-* : *Beuvrai*. Le *y* est dû aux copistes du Moyen Âge qui ont remplacé dans l’écriture beaucoup de *i*, surtout à la finale, pour des raisons de lisibilité et d’élégance.

Il est donc assuré que l’appellation du Mont BEUVRAY procède bien, malgré l’écart entre les deux, du nom de *BIBRACTE*. Malheureusement, aucun des quatre auteurs antiques que nous avons évoqués ne nous a laissé d’indications sur une possible étymologie du nom.

II – D’où vient le nom de *BIBRACTE* ? Des castors ?

L’hypothèse proposée

Vers les années 1850, les linguistes allemands Zeuss et von Gluck ont cru reconnaître dans le nom de *BIBRACTE* une appellation antique du castor. Des historiens et linguistes comme F. Lot, A. Longnon, G. Dottin, ont jugé à leur suite que l’appellation de *BIBRACTE* était à rapporter au nom celtique de l’animal, **bebros/*bibros*. P.-Y. Lambert voit toujours dans *BIBRACTE* « [un] dérivé [...] sur le nom du castor, **bibro-* » (*La Langue gauloise*, 2003, 38).

Le thème **bebro*s se retrouve dans des noms de rivières ou de ruisseaux, interprétés comme des “cours d’eau aux castors”, anciennes **Bebr-a* : la BESBRE, la BOIVRE, la VÈBRE et une série de BIÈVRE qu’on rencontre en France. À partir d’un dérivé **Bebr-onna* ou **Bebr-onno-*, on a obtenu d’autres hydronymes : le BEUVRON, la BEUVRONNE, le BREVON, la BREVONNE, la BEAURONNE, etc. De là sont venues des appellations de localités : BEAURIÈRES, BEAURONNE, BEUVRON, BOUVRON, BRÉVANNES..., établies près de cours d’eau rapportés aux castors. Le BEUVRAY n’était-il pas jadis un endroit de nature habité par ces animaux, avant que les Éduens bâtissent leur forteresse ?

Trois inscriptions latines, découvertes à Autun à la fin du XVII^e siècle, font état d’offrandes à une *deae Bibracti*. Cela prouve que les populations restaient attachées à la déesse de leur ancienne capitale. Deux dédicaces sur pierre ont été perdues ; il nous reste un disque en laiton argenté, d’une vingtaine de centimètres de diamètre, offrande « à la déesse *BIBRACTIS* » (ou *BIBRACTA*, on ne connaît pas le nominatif).

Dans les années 1950, certains analystes ont voulu faire d’elle une déesse-castor ; l’animal aurait été le totem d’un peuple des champs d’urnes ayant fondé *Bibracte*, ancêtre mythique protecteur de la communauté. Les idées des anthropologues du XIX^e siècle sur les cultures amérindiennes et africaines ont beaucoup influencé les esprits. Il est vrai que quelques peuplades celtiques ont tiré leur ethnonyme d’un thème *bibro-* (comme les *BIBROQUES* de Grande-Bretagne), mais nous y verrons un sens uniquement symbolique. Et nous douterons fort qu’il soit présent dans le cas de *BIBRACTE* et de sa déesse *BIBRACTIS*.

Les difficultés de l’hypothèse

Les naturalistes l’ont souligné : un mont culminant à 820 m ne peut, avec un climat assez rude l’hiver, servir de retraite à ces animaux. Même si c’était le cas, ils n’y auraient jamais fréquenté des sources et des petits ruisseaux : il leur aurait fallu au moins l’eau d’une petite rivière, avec une

profondeur minimale de 60 cm. On peut donc être certain qu'il n'y a jamais eu de castor sur le Mont Beuvray.

Certains analystes ont argumenté que la valeur de l'animal était toute mythique. La hauteur du Beuvray aurait été associée à des légendes très anciennes se rapportant à une divinité castor, qui, même si elle n'habitait pas les eaux du mont, favorisait la présence d'ondes en ces lieux. Il est cependant surprenant que des ruisseaux qui ne peuvent pas recevoir de castors soient patronnés précisément par une déesse-castor.

Même si on accepte la présence divine de cet animal dans le nom de *BIBRACTE*, il resterait à en expliquer la finale : au thème **Bebro-* se serait adjoint un suffixe *-act-*. Or *-act-* n'est pas un suffixe habituel de formation nominale ou toponymique, ce qu'a souligné Michel Lejeune : « On n'a jamais clairement rendu compte de la partie finale [du mot] ». Un sens collectif ou abstrait a été, malgré tout, allégué (à partir du celtique insulaire) : *BIBRACTE* aurait nommé, pour P.-Y. Lambert, l'«ensemble des castors» (2003, 61). Mais voit-on une cité s'être appelée « L'Ensemble-des-Castors » ?

III – D'où vient le nom de *BIBRACTE* ? De sa forteresse ?

Une piste différente a été explorée, rattachant le nom de *BIBRACTE* à l'existence de sa fortification.



Le murus gallicus de *Bibracte*, reconstitution

L'hypothèse proposée

Dès 1905, J. Vendryes a rapproché le toponyme *BIBRACTE* du grec *φρακτός*, “endroit fortifié”. On n’aurait pas affaire ici à un nom grec, bien sûr, mais à son correspondant celtique, au sein d’une même famille indo-européenne. L’étymon commun serait une racine **bh₂rek^w-*. Elle signifiait “serrer dans une enveloppe”, “bouarrer”, “remplir”. Le latin *farcire*, qui a abouti au français *farcir*, en provient. Aussi, on le présume, le moyen-irlandais *barc*, désignant une “embarcation” ou au figuré une “habitation en bois”, voire une “forteresse” ; ajoutons le gallo-romain **bar(i)ca*, peut-être à l’origine des noms de BARQUE, de BARGE et de BARRIQUE, ces mots désignant des objets fabriqués à partir de pièces de bois serrées ménageant un espace intérieur. À *Bibracte*, dans un premier temps, aurait été élevée une forte palissade en bois, plantée dans une tranchée creusée dans le sol. Puis on aurait construit un vrai rempart, et utilisé la technique du *murus gallicus*. *BIBRACTE* serait donc étymologiquement le “Lieu-enclos” d’une palissade, puis le “Lieu-ceinturé-de-murailles”.

D’autres forteresses gauloises tiraient leur appellation de radicaux exprimant la même idée d’“entourer”, de “serrer”. Le radical **viro-*, “encercler”, se retrouve dans VERDUN. Le thème **verto-*, “tourner autour de”, est présent dans VARZY et dans VERTAULT, où on a reconstitué un petit tronçon du mur gaulois. Le thème **gorto-*, “enclore”, reste dans GOURNAY et GOURZON, qui ont révélé l’édification de remparts.

La présence d’une enceinte autour de la cité de *Bibracte* devait être un élément marquant dans le paysage, alors assez déboisé. On ne s’étonnerait pas qu’elle se soit gardée dans le nom. Deux lignes de fortifications ont protégé successivement la cité, la plus ancienne, du II^e siècle, enfermant 200 ha, 7 km de remparts ; la plus récente, du siècle suivant, englobant 135 ha (un peu plus de 5 km de remparts). Cette défense donnait un symbole de puissance, apte à impressionner l’ennemi. C’était aussi un écrin rehaussant pour le visiteur le prestige de la cité.

Contrairement à l'idée de castor, le sémantisme de fortification convient fort bien au nom de *BIBRACTE*. Cependant, l'isolement du toponyme pose problème : l'appellation peut-elle être reliée à un radical celtique supposé ne trouvant appui principal en indo-européen que dans un correspondant grec ? Et ne s'illustrant que dans un seul toponyme gaulois ? Analyser un modèle unique est évidemment très risqué. Le même J. Vendryes portait ce jugement sévère mais juste : « L'étymologie d'un nom propre isolé est sans valeur comme sans portée ». Il nous faudrait trouver, pour renforcer l'hypothèse, des points de comparaison.

L'appui de l'hypothèse proposée

L'oppidum de *BIBRAX*

Le texte de *La Guerre des Gaules* nous montre que l'appellation de *BIBRACTE* n'est pas unique. Elle se retrouve dans un nom quasi identique cité au livre II : *BIBRAX*, la différence de finale étant due à ce que *Bibracte* est employé comme un nom de genre neutre tandis que *Bibrax* correspond à un nom animé.



L'oppidum de *Bibrax* à Saint-Thomas (Aisne)

Comme *Bibracte*, *Bibrax* a correspondu à une forteresse : un *oppidum* des Rèmes, selon ce qu'en dit César. L'emplacement est identifié avec le site du Vieux-Laon, à Saint-Thomas, dans l'Aisne, à 16 km au sud-est de Laon. La place forte, proche de la frontière nord-ouest du territoire rème, était beaucoup moins grande que celle de *Bibracte*, mais avait quand même 32 ha. Elle se situait également sur une position de hauteur, dominant la plaine d'une centaine de mètres. Cependant, la topographie était différente : on n'avait pas un oppidum placé sur un mont mais une forteresse en bordure de plateau, une forte enceinte barrant l'accès au nord, tandis que la frange sud, au-dessus de la plaine, était protégée d'un talus palissadé. À l'intérieur de l'enceinte, ont été découvertes des traces d'habitations gauloises. On a recueilli plusieurs milliers de tessons de céramique, des fragments d'amphores, des scories prouvant des activités métallurgiques, et 220 monnaies gauloises.

Le nom de *BIBRAX* a pu être repris, légèrement adapté, du nom de la cité du Mont BEUVRAY. César précise que, quand il arriva en Gaule, les Éduens avaient le premier rang et les Rèmes occupaient le second. Les deux peuples se sont dit un temps tous deux amis des Romains ; cette même politique a pu les rapprocher. Il y a eu aussi une certaine émulation et parfois opposition entre eux. Les Rèmes ont pu vouloir s'approprier le prestige du nom de *BIBRACTE* pour l'appliquer à un de leurs oppida

L'oppidum de BRACQUEMONT

En dehors de *BIBRACTE* et de *BIBRAX*, nous repérons un troisième site d'oppidum au nom construit sur le radical **bh_erek^w-* : BRACQUEMONT, localité de Seine-Maritime, proche de Dieppe, jadis en territoire calète. Le toponyme a-t-il été le "Mont-de-Brac(h)o", un nom d'homme germanique ? Les explications massives de noms de lieux par des anthroponymes n'ont souvent visé qu'à masquer nos ignorances. En réalité, le radical *brac-* est à rattacher au même thème **bract-* que dans *Bi-bracte* et *Bi-brax*, la seconde partie du toponyme (ajout postérieur) étant due à ce que cet oppidum était installé sur une falaise de 75 m de haut, dominant la Manche.

La forteresse remonte à l'époque gauloise, l'occupation s'étant poursuivie au Haut-Empire. Son aménagement intérieur reste mal connu. On a ramassé de nombreux tessons de poteries, des objets en bronze et en fer ainsi qu'une trentaine de monnaies gauloises. Des traces de métallurgie ont été repérées par les scories. Est surtout attestée la présence d'un fanum, qui avait été implanté près de l'extrémité de la hauteur. Mis au jour en 1826, il a malheureusement disparu il y a un siècle avec un pan de falaise, tombé à la mer (par effet de l'érosion marine, la falaise recule de 20 cm par an depuis 1830).



Le rempart sud-est de l'oppidum de *Bracquemont*

Les aménagements militaires montrent qu'il s'agissait bien d'un lieu d'oppidum. On garde les traces marquées d'une enceinte triangulaire, enfermant une soixantaine d'hectares. Au nord, la falaise au-dessus de la Manche assurait une protection naturelle. Au sud, un fort talus courait sur 1200 m. Au sud-est, on avait un gros rempart de 570 m, bien conservé et très escarpé, parfois épais de 25 m à la base, haut entre 7 et 9 m, avec un fossé de 5 à 10 m de large qui le bordait. L'appellation ancienne de l'oppidum devait,

comme à *BIBRACTE* et comme à *BIBRAX*, souligner la puissance des fortifications qui l’enserraient.

Le mystère de *BRATUSPANTIUM*

On peut peut-être encore reconnaître un toponyme fait sur le même thème **bract-*. Au livre II, 13 de *La Guerre des Gaules*, nous lisons : « César reçut la soumission des Suessions, qui [...] livrèrent toutes les armes que leur oppidum renfermait ; puis il marcha contre les Bellovaques. Ceux-ci s’étaient rassemblés, emportant avec eux tout ce qu’ils possédaient, dans l’oppidum de *Bratuspantium* ».

Son emplacement n’est pas connu. Il devait se situer sur le département de l’Oise, ancien lieu de vie des Bellovaques. Certains ont cru reconnaître Bailleul-sur-Thérain (près de Beauvais), au centre du territoire bellovaque ; d’autres, ont préféré des sites excentrés comme Vendeuil-Caply, avec sa hauteur du Calmont ; ou Ferrières, dans une zone également frontalière.

Le nom de *BRATUSPANTIUM* a été interprété par plusieurs analystes, dont C.-J. Guyonvarc’h, comme le “Lieu-où-l’on-prononce-des-jugements” : un endroit où on rend la justice. Le second élément, **spantion*, se reliait à un thème **sep-*, “dire”, avec suffixation à forme participiale *-ant-ion*, ce qui reste très hypothétique. Le premier élément, **bratu-*, a été comparé à l’ancien irlandais *bráth*, “jugement”. Problème : *bratu-* est présent sur plusieurs inscriptions gauloises (dont celle de Saint-Chamas, Bouches-du-Rhône). Le mot y est toujours interprété comme signifiant “vœu” ; en ce cas, *BRATUSPANTIUM* serait l’“Endroit-où-l’on-dit-des-vœux”, ce qui est tout différent, car le sens judiciaire s’effacerait pour un sens religieux. Il faut insister sur le fait que le toponyme *BRATUSPANTIUM* n’est cité que par César, et une seule fois ; aucun autre texte antique ne le nomme. En outre, si l’on valide l’interprétation d’un lieu où l’on énonçait des jugements, le toponyme serait unique dans sa composition et dans ses significations prêtées, aucun autre nom de lieu gaulois ne s’en approchant. La validité des interprétations est donc faible. Nous proposerons de lire, à la place de ce *BRATUSPANTIUM* énigmatique et unique, une forme **BRACTUSPANTIUM*.

César a rédigé le récit de la guerre des Gaules à *Bibracte* après la reddition de Vercingétorix, entre les derniers mois de 52 et le tout début 51, en une dizaine de semaines, délai très court. Peut-être s'est-il glissé quelques erreurs dans la dictée du texte, et le nom de la place forte a-t-il été déformé, de façon minimale, il faut le souligner. L'erreur a pu intervenir plus tard, dans le travail de copie. Un premier texte a été expédié depuis *Bibracte* à destination de Rome. Des scribes ont créé d'autres exemplaires, à partir d'un double conservé. Michel Rambaud commente : «Il fallut multiplier les copies. [...] Elles furent exécutées rapidement, en écriture commune.



Scribe au travail

Dès cette première diffusion [...] durent intervenir des fautes de détail». Entre les deux grandes classes originelles de manuscrits, on ne compte pas moins de 1500 leçons différentes : 1500 variantes !

Citons en exemple de ces variantes des manuscrits de *La Guerre des Gaules* celles concernant le nom antique de Sens, *AGEDINCUM* : *Acedicum* – *Egedincum* – *Agenticum*. Les textes d'autres auteurs antiques montrent aussi des distorsions importantes. Nous trouvons chez Ptolémée *Agedicon* – *Agedecon* – *Agendicon* – *Agidicon*. Dans l'*Itinéraire d'Antonin*, *Agrendicum* ; et dans la *Table de Peutinger*, *Agentincom*. Avec raison, Cicéron se plaindra à son frère Quintus de la mauvaise qualité des copies de livres (*Ad Quintum*, III, 5, 6). Des exemples de disparitions ou d'altérations d'un toponyme comportant un *-c-* se relèvent assez aisément dans les textes antiques. Le peuple des *Cadurci*, évoqué par César, devient chez Pline le peuple des

Cadurii : plus de *-c-*. *Brocomagus*/BRUMATH, nommé dans l'*Itinéraire d'Antonin*, se mue en *Brotomagus* chez Ammien Marcellin, plus de *-c-*. Dans le *Bellum Gallicum*, *Lutecia* a pour variante *Lutetia*, montrant la mauvaise distinction des sons voisins et l'échange facile entre le *-t-* et le *-c-*. Il n'est donc pas impossible qu'à la place de *BRATUSPANTIUM* il faille lire **BRACTUSPANTIUM*.

L'existence d'un rempart justifiait pour *BIBRACTE*, *BIBRAX*, BRACQUEMONT, l'emploi d'un thème **bractu-*. César n'évoque *BRATUSPANTIUM* qu'en quelques lignes au livre II, mais il le qualifie quatre fois d'*oppidum*. Et il fait clairement allusion, par le mot de *muro* qu'il utilise, à l'existence d'une muraille qui entourait la place forte : *Bratuspantium* était protégé d'un rempart ; cette enceinte de contour pouvait justifier l'appellation du lieu.

Concluons : le toponyme *BIBRACTE* n'est pas isolé ; plusieurs forteresses gauloises paraissent avoir construit leur appellation sur le même thème celtique : *BIBRAX*, BRACQUEMONT et peut-être *BRATUSPANTIUM*. L'hypothèse **bractu-*, "enceinte", en sort renforcée.

Les difficultés de l'hypothèse

Tous les problèmes ne sont pas résolus pour autant. Les noms de *BIBRACTE* et de *BIBRAX* diffèrent de ceux de BRACQUEMONT et de *BRATUSPANTIUM* en ce qu'ils montrent un premier élément *Bi-*. J. Vendryes a tenté d'expliquer sa présence comme un reste de préfixe ou une syllabe de redoublement étendue au participe, qui aurait eu un sens de renforcement. Cette partie de sa proposition est mal appuyée : à notre connaissance, on ne trouve pas dans les nombreux appellatifs de forteresses celtiques du type *briga*, *dunon*, *coro-*, *durno-*, *agenno-*, *alisia*, et autres, un seul élément initial correspondant à une syllabe de redoublement. La formation *Bi-bracte* resterait isolée.

Certains analystes ont songé au latin *bis*, "deux fois" : *BIBRACTE* n'était-elle pas la "deux-fois fortifiée" ? La découverte sur le Mont Beuvray,

en 1986, d'une seconde ligne de fortification, précédemment évoquée, a pu faire croire que le nom de l'oppidum désignait une place forte à la double enceinte. Une attestation du XIII^e siècle donne pour le nom du BEUVRAY la forme *Biffractus*, ce qui signifie en latin "deux fois divisé". Cependant, les deux lignes de rempart n'ont pas coexisté : la plus large est antérieure d'un siècle à la seconde. La pseudo-attestation du XIII^e siècle est sans valeur ; ce n'est très vraisemblablement qu'une invention de clerc, qui a voulu reconstituer le nom du BEUVRAY en latin, et lui a créé une fausse étymologie. Soulignons que l'élément *bi-*, au sens de "deux", n'existait pas en gaulois : on disait *vo-* ou *dui-*, et "deuxième" se disait *allos*, mais pas *bi-*, strictement latin. On voit mal comment le nom ancien de cet établissement gaulois aurait pu se former avec un élément de vocabulaire des Romains.

Au final, face aux deux grandes explications du nom de *BIBRACTE*, l'une liée à l'idée de castor, l'autre à l'idée de fortification, on reste embarrassé. Dans l'hypothèse d'un rattachement du nom de *BIBRACTE* à l'appellation du castor, l'élément final *-acte* n'est pas justifié. Dans l'hypothèse d'un lien entre le nom de *BIBRACTE* et l'appellation de l'enceinte fortifiée, c'est l'élément initial *Bi-* qui semble incertain ! Pourtant, le lien entre le nom de *BIBRACTE* et l'idée d'enceinte paraissait très vraisemblable, appuyé par d'autres toponymes de même racine.

IV – D'où vient le nom de *BIBRACTE* ? De ses eaux ?

Nous envisagerons que la première partie du toponyme – ce mystérieux élément *Bi-* – soit la résultante d'un thème **bibro-*, qui ne serait pas lié à l'appellation du castor, mais proviendrait d'un thème homonymique ayant trait à l'eau. En indo-européen, à côté de la racine **bher-*, "brun", censée avoir donné son nom à l'animal, il existait une autre racine **bher-*, "se soulever", "se mettre en mouvement", "jaillir", qui a servi dans un ensemble de langues à désigner une "source", une "eau arrivant à flots", ce que note le dictionnaire de l'indo-européen de J. Pokorny. Cette racine est bien attestée en celtique. On la retrouve à la base de l'ancien irlandais *berbaid*, "il bouillonne", et *bir*, "source". Aussi dans le gallois et le breton *aber* désignant l'estuaire d'un

cours d'eau envahi par la mer. Ajoutons le gaulois **vo-bera*, "source plus ou moins cachée", à l'origine d'appellations de cours d'eau semi-souterrains ou de forêts humides, comme VAURE, VAVRE, VAIVRE, WOËVRE, etc. S'est également formé sur ce radical **bher-* le nom celtique du cresson d'eau : *biror* en ancien irlandais et **berura/berula* en gaulois, d'où vient le français BERLE. Enfin, le dieu *BORVO* tirait son nom de la même racine **bher-*, élargie en **bher-wo-* : on avait affaire à une divinité d'ondes surgissantes.

Dans les cours d'eau et les localités riveraines du type BÈBRE, BEUVRON, BEUVRONNE, BIÈVRE, BREVON..., qu'on a vus issus d'une formation **bhe-bhros*, on peut se demander si on a affaire non pas à des ruisseaux du castor mais à des ondes jaillissantes. Le redoublement d'une racine hydronymique **bher-*, "jaillir", sous une forme **be-ber/*bi-ber*, se trouverait justifié par une valeur expressive, permettant de recréer l'image sonore du liquide qui s'écoule. Mais quel était le rapport à l'eau des deux forteresses ?

L'eau à *Bibrax*

La hauteur de *Bibrax* comportait des sources. Elles se trouvent à l'ouest du plateau, dans le prolongement du rempart de l'oppidum, au lieu-dit du *Trou de la Vieille* ou *Trou de la Veille*. Plusieurs puits, découverts à l'intérieur de la place forte, captaient leur eau. Surgies sur le plateau, ces sources font naître le ru du Moulin. Le ruisseau contournait la forteresse par le côté ouest et sud, pour ensuite dévaler la pente et rejoindre, au sud de Saint-Thomas, le cours du Fayel alimentant la Miette, un affluent de l'Aisne. La présence de ces sources et de ce ruisseau était nécessaire pour demeurer sur la hauteur.

L'eau au Mont Beuvray

J.-G. Bulliot a souligné que le Mont Beuvray est «le point de formation des principaux ruisseaux du Morvan et de la partie adjacente du bassin de l'Arroux». Quelques années auparavant, X. Garenne avait fait le même constat : «Les sources du Beuvray, leur abondance, sont certainement une des choses les plus étonnantes qui s'y puissent voir ; ceux qui ont accusé le

Beuvray d'avoir été inhabitable par suite du manque d'eau ne le connaissaient pas et n'avaient guère idée de ce qu'étaient les villes gauloises». La hauteur du Mont Beuvray, de 821 m, et celle du Haut-Folin voisin, culminant à 901 m, arrêtent les nuages venus de l'Océan, ce qui provoque les précipitations (2000 litres d'eau par an et par m²).

L'eau surgit au Beuvray de façon vive, en de nombreux points, ce qui était indispensable pour la vie d'une importante population (entre 5000 et 10 000 habitants). Il fallait de l'eau pour les hommes, mais aussi pour les animaux, pour les terres, pour les artisanats. Une série de sources (appelées *Fontaines*) continuent à jaillir sur le site, donnant naissance à de tout petits cours d'eau (nommés *Gouttes* ou *Ruisseaux*). En tout, on ne compte pas moins d'une dizaine d'exurgences majeures et cinq ruisseaux sur la hauteur (un sixième à peu de distance).

La présence de l'eau à *Bibracte* est manifeste du point de vue hydrologique, mais aussi archéologique. Au lieu de la source la plus pérenne du Mont Beuvray : la Fontaine Saint-Pierre, des fouilles, effectuées au XIX^e siècle puis en 1988-1992, ont montré l'aménagement d'un grand bassin des eaux qui a connu plusieurs états. On a d'abord eu, à l'extrême fin du II^e siècle avant notre ère, un petit bâtiment sur poteaux de chêne, avec installation d'une conduite d'eau ou rigole. À La Tène finale et à l'époque augustéenne, a été construit un grand bassin rectangulaire de 20 m sur 10. Dans le bassin de cette fontaine ont été retrouvés des fragments de situles, éléments d'anse de cruche, débris d'amphores, aussi des têtes de clous, morceaux de fibule, bague, anneau, bracelet..., qui ont pu tomber au moment de puiser de l'eau. Ont été aussi collectées une centaine de monnaies, peut-être liées aux pratiques de dévotions aux ondes. On a fait l'hypothèse que les dédicaces à la *deae Bibracti* découvertes à Autun visaient à remercier une divinité toujours priée pour le bienfait de ses eaux. Une oreille en tôle, récupérée dans le bassin de la Fontaine St-Pierre, pourrait être un ex-voto, sans qu'on en soit sûr.



La fontaine Saint-Pierre au Mont Beuvray

J.-G. Bulliot évoque à son époque des rituels encore accomplis en rapport avec les ondes, sur le Mont Beuvray. Lors des fêtes de printemps, on se rendait aux fontaines Saint-Pierre et Saint-Martin pour accomplir des actes de dévotion. Les nourrices se lavaient le sein pour obtenir du lait. Les fiévreux, les infirmes buvaient de l'eau. Les villageois faisaient des offrandes aux sources, pour l'abondance des récoltes ; pour la santé aussi des animaux. Peut-être avait-on là la perdurance d'antiques pratiques religieuses.

Autre découverte archéologique majeure, une équipe franco-espagnole a mis au jour, en 1987, dans le secteur de la Pâturage du Couvent, un bassin monumental en granite (de 10,5 m sur 3,65 m) à forme elliptique, construit vers les années 40-30 avant notre ère. Sa fonction était moins utilitaire qu'ornementale et symbolique : orienté au lever et au coucher du soleil selon les solstices, il avait été installé en plein cœur de l'oppidum, sur l'artère centrale traversant la cité. Cette construction magnifiait la présence de l'eau sur la hauteur, la retenant dans un sertissage de pierre comme l'enceinte de la forteresse contenait la richesse des sources.

V – Le composé à l’origine du nom de *BIBRACTE* (et de *BIBRAX*)

La formation du nom de *BIBRACTE* peut être maintenant précisée. Le thème **bibro-*, “eau jaillissante”, se sera adjoint au celtique **bracte*, “enceinte fortifiée”, pour créer un toponyme **Bibro-brācte*, la “Forteresse-des-Sources”.

Les noms génériques désignant des “forteresses” et ceux désignant des “eaux” étaient nombreux dans les langues celtiques. Il est vraisemblable que les deux appellatifs **bibro-* et **bracte* n’ont pas été pris au hasard, mais choisis l’un en fonction de l’autre, leurs sonorités se répondant, les deux thèmes s’appelant. Ils finiront par se rejoindre et se mêler. **Bi-bro-brāc-te* a été réduit à *Bi-bracte* par un phénomène linguistique appelé « haplogogie » : suppression, dans un nom, d’une syllabe formant répétition avec une autre syllabe qui suit. Citons quelques exemples de ce procédé de raccourcissement. Dans le vocabulaire, d’abord. **Am-phi-pho-reus*, étymologiquement “ce qui se porte (*phor*) des deux côtés (*amphi*)”, a été réduit, pour éviter de prononcer « phi-pho », à *am-pho-reus* ; de là, l’appellation de l’*amphore*. Dans le domaine des noms de famille, le patronyme *Le-va-vasseur* a été simplifié en *Le-va-sseur*. Dans le champ toponymique, **Neu-ve-ville* est devenu *Neu-ville*. Clermont et Monferrand venant à fusionner, on a appelé *Clermont-Ferrand* la nouvelle entité, pour éviter d’avoir à dire «Clermont-Montferrand».

Les haplogogies s’exerçaient déjà en celtique ancien : le terme *antumnos*, appellation de l’“Autre-Monde” dans *Le Plomb du Larzac*, résulterait, selon les spécialistes, d’un raccourcissement de **ande-dubnos*. Les *CADURCI*, peuple du Quercy, installés autour de Cahors, paraissent devoir leur ethnonyme à une formation **Catu-turci*, les “Sangliers-du-Combat”, réduite à *Caturci*, suivant l’analyse de P.-Y. Lambert. De même, *No-varia*, cité d’Italie (NOVARE), remonte sans doute à un celtique **Nova-varia*, la “Nouvelle-Varia”, comme l’a proposé P. de Bernardo Stempel. Enfin, le gaulois **Ca-ma-no-randa*, “Chemin-Frontière”, a été réduit à **Ca-ma-randa*, d’où nos CHAMARANDE et CHAMERANDE.

Dans le cas de **Bi-bro-brācte*, la syllabe interne *-bro-* a été supprimée, pour simplifier **Bi-bro-bra-* en *Bi-bra-*. A ainsi été créée une sorte de mot-

valise où on retrouvait concentrés à la fois le thème hydronymique et le thème urbain. En disant les premières lettres, on avait *Bibr-*. En prononçant les dernières, on trouvait *-bract-*. Raccourcir, simplifier, était un moyen de s'approprier davantage le toponyme en le particularisant. Il y a eu aussi le désir de créer un nom à double signification : ce que l'on produit aujourd'hui dans les «mots-valises», incluant les sens de deux noms en un seul (comme *copillage* avec deux *l*, *franglais*, *foultitude*, etc.).

Dans les productions de l'art celtique, V. Kruta a bien montré le goût des Celtes d'imbriquer des éléments végétaux et animaux ou humains, pour créer une double ou triple lecture d'image, comme sur le fourreau de Filottrano du IV^e s. av. notre ère, où l'entremêlement de différents motifs végétaux gravés peut venir figurer un visage humain, se transformer en un couple de cygnes face à face, ou suggérer une ramure de cerf. On rappellera ces mots de Diodore de Sicile à propos des Gaulois : «Leur parole est brève, énigmatique, procédant par allusions et sous-entendus» (*Bibliothèque historique*, V, 31). Le nom de *BIBRACTE* a pu ménager deux significations concurrentes qui venaient en quelque sorte miroiter dans le nom.

Conclusion

Arrivés au terme de notre enquête, tirons une conclusion générale. Que nous révèle le nom de *BIBRACTE* ? La cité, très vraisemblablement étrangère à l'idée des castors, se désignait étymologiquement comme lieu ceinturé de murailles ; mais elle se disait aussi endroit de surgissement d'eaux : elle était **Bibro-bracte*, la "Forteresse-des-Sources". D'un côté, elle s'affirmait cité forte, entourée de remparts puissants. D'un autre côté, elle soulignait la richesse des eaux naissantes dans cette enceinte. Nous l'avons vu, le bassin monumental, enserrant l'eau dans son appareil de pierres, donnait symboliquement l'image de la forteresse dont les remparts contenaient les ondes vives. Par ses deux éléments imbriqués, le nom a porté la même image.

BIBRACTE, site construit, modelé par les hommes, avec plusieurs kilomètres de fières fortifications, c'est la partie *-bract-*. *BIBRACTE*, site d'un mont où la nature avait privilégié les eaux, c'est la partie *bibr-*. Il n'est pas

douteux que l'abondance des sources et des ruisseaux, qui y permettait la vie des habitants, n'ait été ressentie comme un don divin que les fontaines recevaient pour les transmettre aux humains. *Bibracte*, cité puissante ; *Bibracte*, cité abondante.

Jacques Lacroix



Le bassin elliptique au cœur de l'oppidum du Mont Beuvray



L'univers éloquent des vases peints de Numance

Lors du voyage organisé il y a quelques années par notre association autour de la découverte des Celtes d'Espagne, nous avons visité le Museo numantino de Soria. Nous y admirâmes, séduits, la magnifique collection de poteries peintes recueillies sur le site de Numance. Il s'agit incontestablement de l'ensemble d'œuvres le plus riche et le plus représentatif de l'art des Celtes péninsulaires. Ces images, qu'elles soient réalisées au trait noir sur la surface

du vase ou polychromes, exercent sur le visiteur une fascination irrésistible par leur grande variété, la vigueur de leur exécution et leur proximité de l'art moderne –on y retrouve en effet des thèmes exploités de manière similaire notamment par Pablo Picasso. Elles donnent l'impression d'un monde d'expression d'une grande richesse, libre de toute contrainte, où les choix relèvent principalement de l'inspiration momentanée de l'artiste.

Cependant, comme cela devient de plus en plus évident pour l'art celtique laténien des régions au nord des Pyrénées, cette liberté apparente cache des choix qui sont dictés par la volonté d'enregistrer et de transmettre par l'image des idées qui relèvent d'un système de pensée cohérent qui ne peut évidemment être séparé de la religion. En effet, c'est ce qui ressort également d'un examen, même superficiel, du répertoire des vases de Numance où apparaissent des regroupements thématiques qui ne peuvent être dus uniquement à la fantaisie créatrice des auteurs de ces images. L'examen comparatif avec le répertoire de l'art laténien ouvre des perspectives très intéressantes, car il permet de constater aussi bien des convergences significatives, essentiellement en ce qui concerne les contenus, que des différences dans leur transcription formelle. Elles excluent une transmission directe et mettent en évidence l'autonomie respective de ces deux expressions artistiques attribuables à des ensembles de populations celtiques bien distincts.

Il est nécessaire de souligner que la plupart des thèmes représentés sur les poteries de Numance indiquent clairement que, même si l'inspiration première peut être indiscutablement cherchée dans les poteries peintes ibériques de la côte méditerranéenne, il s'agit bien de créations autonomes qui puisent dans un monde d'idées sensiblement différent.

Ainsi, pour ne relever au départ que les coïncidences les plus évidentes avec le répertoire laténien, on peut constater sur les poteries de Numance la présence très fréquente de l'esse, seule ou associée à d'autres motifs. C'est un trait particulièrement caractéristique de l'art celtique laténien depuis ses origines au V^e siècle av. J.-C. Ce motif, qui exprime de manière schématique le cheminement annuel du soleil entre deux solstices d'hiver, depuis sa course

imaginaire minimale au-dessus et au-dessous de l'horizon, en passant par son parcours maximal au point d'équilibre du solstice d'été pour se terminer au nouveau solstice d'hiver, est connu en Europe occidentale depuis l'art mégalithique du IV^e millénaire av. J.-C. C'est cependant dans l'art des Celtes qu'il connaît sa plus grande diffusion. Il devient chez eux l'expression symbolique la plus fréquente du principe de l'alternance cyclique qui régit la formule binaire répétitive qui oppose dans une séquence continue la lumière aux ténèbres, la vie à la mort...

L'esse peut donc être considérée comme un signe essentiel des croyances celtiques, à l'instar de la croix dans la religion chrétienne.

Comme c'est le cas dans l'art laténien, l'esse figure chez les Celtes de la péninsule ibérique sur des supports très variés. Le plus répandu est la poterie, notamment la poterie estampée où sa présence avait été mise quelquefois en relation avec l'arrivée de groupes transpyrénéens. Plutôt tardive, du II^e-I^{er} siècle av. J.-C., cette catégorie de poteries de la «culture des *castros*» de la côte occidentale doit probablement cette trompeuse parenté avec le répertoire des estampilles centre-européennes des V^e-IV^e siècles à des contacts maritimes avec le milieu armoricain où cette ornementation des poteries persista jusqu'à la conquête romaine.

Le cas des poteries de Numance est différent, car beaucoup d'elles sont nettement plus anciennes. En effet, des fouilles récentes sur le site ont fourni des éléments sûrs et convaincants qui permettent d'établir une chronologie



Figure 1 - cruche ornée d'esses

bien plus fiable que celle proposée jusqu'ici. Considérées naguère toutes comme postérieures à la chute de la ville assiégée par Scipion en 133 avant J.-C., elles semblent se répartir aujourd'hui en deux groupes distincts : les poteries aux peintures monochromes seraient antérieures à cette date –elles appartiendraient donc principalement au III^e siècle et à la première moitié du siècle suivant- les poteries à peinture polychrome seraient postérieures, essentiellement du I^{er} siècle avant J.-C. (fig. 1)

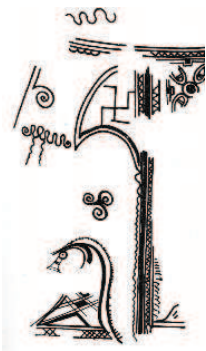


Figure 2 - décors d'une cruche

Le triscèle est l'autre symbole solaire très fréquent dans l'art laténien –sa fréquence y suit celle de l'esse. Il est attesté en Europe occidentale également dès l'art mégalithique du IV^e millénaire et représente probablement de manière schématique les trois principales positions de l'astre sur un plan vertical : lever, zénith et coucher. Comme pour l'esse, son sens de rotation doit avoir une signification. Il est moins fréquent dans le répertoire des vases peints de Numance, où il figure cependant dès la période monochrome (fig. 2).

Le symbole solaire qui paraît le plus fréquent sur les poteries de Numance est incontestablement le svastika (quadriscèle) utilisé le plus souvent, avec d'autres motifs quaternaires, dans les métopes qui séparent ou encadrent des champs à décor figuré. Très répandu à l'âge du bronze sur la majorité de l'espace continental, il est présent dans le répertoire des Celtes hallstattiens, mais nettement plus rare dans celui de l'art laténien. Il est largement répandu en dehors de l'Europe et sa lointaine origine semble devoir être cherchée dans les quatre positions quotidiennes et annuelles d'une constellation tournant autour du pôle céleste, telles qu'on peut les observer en particulier dans les régions circumpolaires. Il serait donc lié aux quatre jalons du cycle annuel du

soleil, les solstices et les équinoxes. Il associe ainsi une notion temporelle à une notion spatiale (fig. 3).



Figure 3 - décor de cruche «image du monde»

La conception d'un espace divisé en quatre parties réparties autour d'un centre, l'« image du Monde », est très présente aussi bien dans le répertoire laténien que dans celui des poteries numantines.

Ainsi, sur l'une des coupes, le Monde est représenté par un carré divisé en quatre par des diagonales (fig. 4). Deux des triangles ainsi délimités sont soulignés par un trait plus épais, indiquant ainsi l'axe du déplacement solaire d'est en ouest. Ce Monde est entouré par l'Océan qu'évoquent les poissons



Figure 4 - coupe «image du monde»

placés à l'extérieur des angles. Les oiseaux aux longues jambes reposant sur les côtés du carré pourraient être des grues, des échassiers qui sont porteurs d'une signification particulière chez les Celtes –il suffit d'évoquer à ce propos les trois grues du pilier gallo-romain des

Nautes du Parisis et d'autres témoignages de l'iconographie transalpine, largement répandus et nettement plus anciens. La grue est d'ailleurs fréquente dans le répertoire numantin : une coupe polychrome l'associe très clairement au chiffre trois (fig. 5). Un défilé de trois grues figure également sur un tesson à peinture monochrome, malheureusement incomplet (fig. 6).



Figure 5 - grue ternaire



Figure 6 - trois grues

Il est vraisemblable que les échassiers présents sur de nombreuses poteries et reconnaissables à leurs longues jambes représentent des grues.

Un autre personnage divin des Celtes figuré et nommé sur le monument parisien, *Cernunnos* « le Cornu », coiffé d'une ramure de cerf et représenté ainsi déjà sur un pétroglyphe du Val Camonica,



Figure 7 a –
Cernunnos

apparaît dans le répertoire numantin, sur des tessons privés malheureusement de leur contexte (fig.7a-b). Il est même coiffé d'une triple corne sur l'un d'eux, rappelant ainsi la valeur attribuée au chiffre trois.



Figure 7b -
Cernunnos

Une cruche monochrome porte l'assemblage curieux d'un être au corps humain doté d'une tête d'animal, bélier ou cheval, tous les deux associés au thème solaire (fig. 8). C'est le principe illustré dans l'art laténien par le cheval à tête humaine, mais inversé. La tête de bélier accompagne d'ailleurs au nord des Pyrénées l'hybride monstrueux, notamment sur certaines cruches cérémonielles. Ainsi, c'est une forme d'esprit et un



Figure 8 - personnage à tête d'animal

univers spirituel communs qui conduisent dans les deux cas à l'invention d'une image censée exprimer la capacité du personnage à adopter aussi bien l'aspect humain qu'animal. La nature solaire de l'image numantine est soulignée par les spirales qui y agrémentent le corps et la tête – cependant, il pourrait s'agir dans ce cas de l'évocation de cornes de bélier. L'encadrement de svastikas et autres motifs quaternaires renforce la valeur symbolique de l'image.

La nature solaire et divine du cheval est exprimée par la place importante qui lui est accordée ainsi que les symboles solaires qu'il porte souvent en surcharge, selon une pratique qui caractérise également l'art laténien. On peut le trouver seul, accompagné d'un personnage qualifié quelquefois de «Dompteur» ou «Maître des animaux» -il s'agit en fait de la divinité d'essence dioscurique qui lui est associée-, plus rarement dans une séquence, comme celle où il figure avec un poisson et un oiseau, intercalés de motifs quaternaires. Il porte

en surcharge deux svastikas qui signalent clairement sa nature solaire (fig 9).



Figure 9 - décor d'une cruche

Cependant, l'œuvre numantine qui nous livre les informations les plus riches et intéressantes est le grand vase dit «de los toros» (fig. 10). Il appartient à une forme de poterie au décor monochrome dont la fonction de conteneur de denrées partiellement enterré dans le sol des habitations antérieures au siège a été attestée par les fouilles récentes. Sa signification se trouve éclairée par l'examen comparatif avec la cruche cérémonielle de Brno, plus ou moins contemporaine, découverte au cœur de l'Europe à plus de 2000 km du site le plus célèbre de l'histoire des Celtes d'Hispanie.

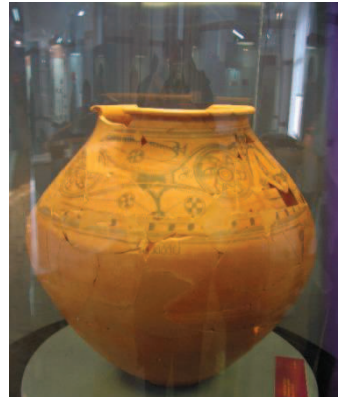


Figure 10 - vase des taureaux

L'analyse des étranges «mêlées de dragons» des résilles qui ornent la panse de la cruche, a révélé que la disposition des yeux des êtres monstrueux correspond à des secteurs dominants du ciel étoilé qui était visible à la latitude de la ville de Brno vers l'an 280 avant J.-C. à la date des fêtes, fixées par les levers héliaques d'étoiles importantes, qui marquaient le début des deux grandes saisons de l'année celtique : *Samain* et *Belteine*.

Dans les deux cas, la constellation du Taureau (*Taurus*) joue un rôle très important : elle dominait alors, vers 280 av. J.-C., le ciel nocturne avec Orion à l'occasion de *Samain*, à une date déterminée par le lever héliaque, moment

où l'étoile se lève avec le soleil, de l'étoile rouge Antarès (α Sco), de la constellation du Scorpion. Masquée par le soleil, elle était invisible dans le ciel diurne de *Belteine*, à une date déterminée par le lever héliaque d'Aldébaran (α Tau). Le ciel nocturne était alors dominé par le « Triangle d'été », formé par les trois étoiles brillantes Deneb (α Cyg), Altaïr (α Aql) et Véga (α Lyr), les « Belles d'été » appartenant aux constellations du Cygne (*Cygnus*), connue aussi comme *Crux major* ou « Croix du nord », de l'Aigle (*Aquila*) et de la Lyre (*Lyra*).

Deux garnitures plus petites devraient correspondre à l'évocation des étoiles principales de la constellation des Gémeaux. En effet, partant de l'équation entre les étoiles et les yeux des créatures monstrueuses, l'applique en forme d'esse devrait représenter une paire d'astres particulièrement importants. On peut penser dans ce cas aux étoiles Castor (α Gem) et Pollux (β Gem), de la constellation des Gémeaux (*Gemini*), dont le lever précédait celui du soleil au solstice d'été et suivait son coucher au solstice d'hiver. L'autre petite applique de la panse, avec la figure caractéristique de la divinité solaire dans sa plénitude, devrait évidemment correspondre à l'astre dans sa pleine force au solstice d'été, alors que ces étoiles se confondent avec l'astre. Les deux appliques auraient donc été réparties sur la panse du récipient entre les représentations du ciel du début des saisons estivale et hivernale, dans une séquence qui se déroulait sur la circonférence, évoquant successivement les aspects célestes des jalons principaux de l'année celtique.

Le décor du vase de Numance semble présenter à première vue un développement continu, une séquence (fig. 11). Cependant, un élément vertical –un trait dont les extrémités se terminent par de courtes lignes ondulées transversales- paraît interrompre le déroulement de la frise et indiquer le début de la lecture. Placé entre les deux animaux –après la tête du taureau clair et avant l'arrière-train du taureau sombre, il conduirait à considérer ce dernier comme la figure initiale de la séquence.

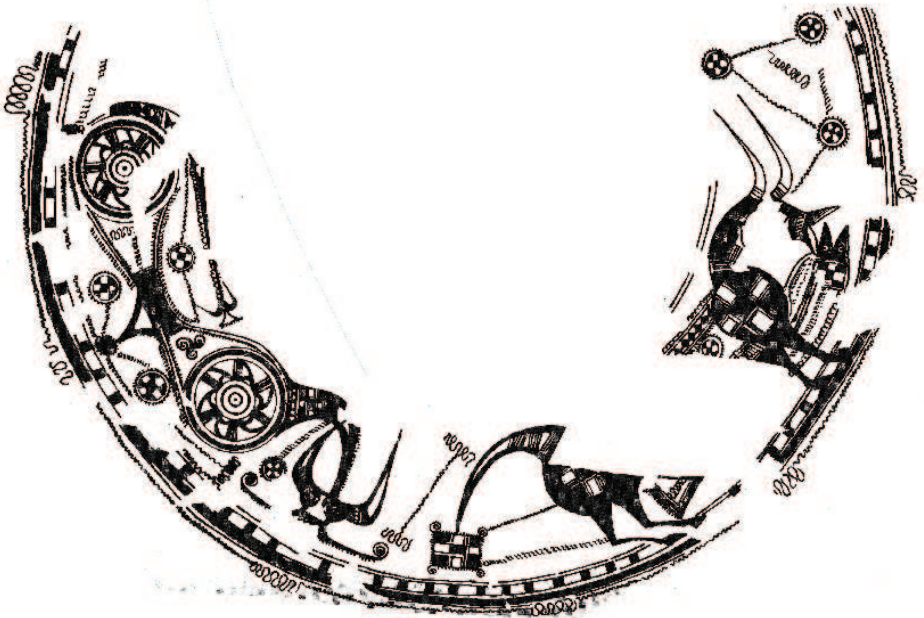


Figure 11 - le vase taureaux, relevé

Les deux animaux représentés se distinguent en effet clairement par leur traitement pictural. Celui qui est choisi le plus souvent dans les publications, parce qu'il est le mieux conservé, est privé de ses membres inférieurs, à l'exception d'une excroissance triangulaire aux côtés concaves qui part du milieu du corps en forme de sablier dont elle paraît constituer ainsi le point d'équilibre. A l'intérieur du corps sont représentés de part et d'autre du centre de grands motifs circulaires giratoires dont la nature solaire semble évidente. La longue queue est repliée contre le dos et se termine par un motif végétal ternaire. Figurée de face, la tête de l'animal aux longues cornes acérées est fortement inclinée. Du museau partent deux lignes horizontales aux extrémités qui s'enroulent vers le haut en spirales à rotation contraire.

Naturellement, le symbolisme céleste de la figure a été reconnu depuis longtemps, sans avoir été approfondi.

C'est ce que permettent justement les résultats de l'interprétation de la cruche de Brno qui éclairent de manière convaincante le rôle du « Taureau céleste » dans le déroulement de l'année celtique. En effet, les deux saisons y sont placées sous l'égide de la constellation homonyme qui domine le ciel diurne de la période claire, estivale, et le ciel nocturne de la période sombre, hivernale. L'étrange bovidé que nous évoquons ci-dessus représenterait donc le soleil dans sa plénitude estivale, alors que la constellation est masquée par le soleil qui atteint alors son point d'équilibre au moment du solstice. C'est probablement ce que représente ce corps étrange, sans membres inférieurs et avec deux grands symboles solaires de part et d'autres de son point médian. Ils représenteraient ainsi l'astre avant et après l'apogée du solstice. Celui de droite est flanqué d'un triscèle, symbole dynamique qui attire l'attention sur la course quotidienne de l'astre, désormais décroissante. Sous le corps, figurent de part et d'autre de l'élément triangulaire deux cercles contenant une croix sur fond noir. Il s'agit incontestablement de représentations astrales qui pourraient correspondre aux étoiles principales de la constellation des Gémeaux (*Gemini*) représentées sur la cruche de Brno, parce que leur lever précédait celui du soleil au solstice d'été. De fines lignes ondulées, des suites d'esses ou des zigzags relient entre elles non seulement ces deux étoiles mais d'autres motifs analogues disposés autour du corps. Reliés ainsi, ils représentent probablement les étoiles principales de constellations importantes du ciel diurne estival connues par les Celtes. Cette moitié de la séquence illustrerait donc l'essentiel des données astronomiques de la saison claire.

Naturellement, une interprétation plus poussée est impensable sans le concours d'un spécialiste en paléo-astronomie. En effet, il faut pouvoir apprécier la situation à une latitude plus méridionale de près de 8° par rapport à celle du lieu où a été découverte et très probablement aussi réalisée la cruche cérémonielle de Brno.

La seconde face du vase de Numance est moins connue, à cause d'un état nettement plus lacunaire. Toutefois, les parties conservées sont suffisantes pour bien observer les différences du taureau qui y est représenté par rapport à l'animal décrit précédemment. Tout d'abord, les membres aux sabots

évidents sont cette fois bien figurés et leur position indique l'arrêt du bovidé : ceux de l'arrière sont pliés, ceux de devant sont dressés à la verticale. Le corps présente cette fois un remplissage noir. Sa partie médiane est malheureusement manquante, mais deux grandes croix en réserve peuvent être clairement discernées sur l'avant et l'arrière-train. Au-dessous, des deux côtés, le départ d'une ligne ondulée sur fond clair. La queue arquée vers le bas porte à son extrémité pointue une croix inscrite dans un carré dont les angles sont surmontés de spirales aux mouvements opposés. Deux lignes partent de ce motif astral : celle du bas, constituée par une file d'esses aboutit contre l'arrière du genou de la jambe droite du bovidé, l'autre semble conduire à la grande croix de l'arrière-train. L'image qui se trouve au-dessous du corps, de la jambe postérieure à la gueule ouverte du taureau, dont la tête est représentée cette fois de profil et l'œil constitué par une croix claire, paraît pouvoir être identifiée à un poisson, probablement double : à l'arrière le résidu d'une forme triangulaire qui porte une ligne ondulée (nageoire caudale ?) ; cette ligne se transforme à l'avant en une suite d'esses qui vient buter contre une croix claire inscrite dans un carré noir, analogue à celle qui figure à l'extrémité de la queue. Suit la tête dédoublée du poisson qui paraît menacée par la gueule grand' ouverte du taureau. Un tel poisson à double tête figure sur une autre poterie de Numance, où il apparaît dans une séquence qui est malheureusement incomplète (fig. 12), mais où il précède un cheval, associé généralement dans l'ancienne iconographie européenne au soleil à son zénith.



Figure 12 – fragment de poterie

Enfin, des signes astraux – analogues à ceux de la face « claire », des cercles aux courts rayons, à l'intérieur desquels se détache sur un fond noir une croix claire – sont disposés devant la tête inclinée de l'animal. Au nombre de trois, ils sont reliés entre eux par des lignes de zigzags et d'esses, de sorte à délimiter un triangle à l'intérieur duquel est placée une ligne ondulée verticale indépendante. Les deux signes astraux qui forment les angles inférieurs de ce triangle sont reliés à leur tour, à gauche, à la croix qui figure l'œil du taureau noir, peu visible sur le relevé de F. Wattenberg, mais parfaitement discernable sur l'objet ; à droite, par une suite d'esses plus grandes, à l'arrière-train de son homologue clair. Mis ainsi en évidence, ce triangle astral évoque immédiatement le « Triangle d'été » représenté sur la garniture estivale de la cruche de Brno où il se trouve associé à la fête de *Belteine* et au début de la saison claire.

Le rapprochement entre les deux objets permet de proposer une lecture de la séquence du « vase des taureaux » de Numance, provisoire et incomplète, mais néanmoins cohérente. Son début devrait être indiqué par la ligne verticale qui sépare la tête du taureau clair de l'arrière-train du taureau noir qui représenterait ainsi la saison sombre par laquelle commençait l'année celtique. Cette saison est placée ici sous la domination nocturne de la constellation du Taureau, comme l'indique également la cruche de Brno. Les deux signes astraux quadrangulaires qui l'accompagnent pourraient évoquer la constellation des Gémeaux (*Gemini*) dont le lever accompagnait dans le ciel le coucher du soleil au solstice d'hiver. Leur lien avec la saison sombre serait souligné par leur place aux deux extrémités du bovidé, au bout de la queue et sur la tête du poisson (ou plutôt des poissons), sous la gueule ouverte de l'animal. Ils devraient se trouver ainsi de part et d'autre de sa partie médiane, malheureusement disparue. C'est peut-être son emplacement qui est indiqué par la ligne ondulée horizontale,

placée sous la base de la séquence. Quant aux deux grandes croix représentées sur les deux extrémités du corps, leur taille démesurée par rapport aux autres signes astraux suggère une autre interprétation que la représentation d'une paire d'étoiles particulièrement importantes. Ainsi que le suggère l'analyse de l'autre face de l'objet, il pourrait s'agir de l'image d'un soleil nocturne, hivernal, avant et après le solstice d'hiver, donc décroissant et croissant. Quant au poisson qui se trouve sous le corps du taureau, son image est liée à Numance à l'esse et donc au solstice d'hiver, ainsi que l'indique, parmi d'autres, une coupe peinte monochrome où trois poissons – un grand au centre et deux plus petits au-dessus et au-dessous,

nageant en sens contraire – sont associés à quatre esses (fig. 13). Signe zodiacal du premier quatuor de la séquence, présent jusqu'à nos jours, les Poissons et l'eau ont été associés dans la tradition indo-européenne la plus ancienne à la froidure hivernale et à l'obstacle que devait franchir celui qui, après sa mort, voulait atteindre l'immortelle félicité réservée aux héros. Le fait que la gueule largement ouverte du taureau noir suggère qu'il s'apprête à dévorer le poisson (ou les poissons) indiquerait donc la proximité de la fin de la saison sombre.



Figure 13 - coupe avec poissons et esses

franchir celui qui, après sa mort, voulait atteindre l'immortelle félicité réservée aux héros. Le fait que la gueule largement ouverte du taureau noir suggère qu'il s'apprête à dévorer le poisson (ou les poissons) indiquerait donc la proximité de la fin de la saison sombre.

La transition vers la saison claire est indiquée par les trois étoiles disposées en triangle devant la tête du taureau noir. On peut affirmer sans trop d'hésitation qu'il s'agit de l'image du «Triangle d'été» qui domine sur la

cruche de Brno le ciel de *Belteine* et ouvre ainsi la nouvelle saison. Il est suivi de la figure du taureau correspondant à la saison estivale, centrée autour du solstice d'été où le soleil atteint sa plénitude. Ses particularités sont la conséquence de la représentation d'un ciel diurne où la lumière du soleil relègue au second plan la présence des autres astres. La seule identification qui peut être proposée sans le concours d'un spécialiste est celle des deux symboles de dimensions légèrement inégales qui flanquent de part et d'autre l'élément triangulaire qui indique à nos yeux la position d'équilibre du solstice d'été. Il s'agirait de nouveau, comme pour les deux signes quadrangulaires de l'autre face, des étoiles principales des Gémeaux dont le lever coïncidait au solstice d'été avec celui du soleil.

Les deux grands signes circulaires giratoires correspondraient donc au soleil d'avant et d'après le solstice, croissant et décroissant.

Le fait que la tête du « Taureau céleste » soit cette fois représentée de face, tournée vers le spectateur, signifie sans équivoque la fin de la séquence. Il s'agirait donc bien d'une illustration de l'année celtique, avec la représentation de ses protagonistes célestes, nocturnes pour la saison sombre, diurnes pour la saison claire. Qu'elle soit dominée par la figure du taureau correspond non seulement à une situation qu'illustre également la cruche de Brno, mais à un choix qui s'imposait naturellement chez des populations où l'élevage des bovins occupait une place prépondérante. Il pourrait avoir été également un élément résiduel du quatuor zodiacal, daté entre 4300 et 1800 avant J.-C., où cette constellation était associée à l'équinoxe de printemps, S'il en était ainsi, la mise en place du calendrier pourrait se situer vers la seconde moitié du III^e millénaire, dans le contexte du complexe campaniforme.

L'interprétation proposée présente bien évidemment un certain nombre de lacunes, certaines impossibles à combler –en premier lieu celles dues à la disparition de parties importantes de l'image- ou restées en suspens faute de moyens d'analyse. C'est non seulement le cas de l'identification des étoiles correspondant à la plupart des signes –elle trouvera peut-être une solution dans une analyse paléo-astronomique détaillée- mais aussi de la raison de l'emploi

de lignes différentes –esses, zigzags, ondulations- pour les relier. On peut toutefois affirmer dès maintenant que les segments de lignes ondulées sous la bande imagée signalent des moments importants de la séquence : son début - par la ligne qui termine la ligne verticale-, l'emplacement présumé du solstice d'hiver, la transition –par la ligne disposée au centre du triangle stellaire-, le début de la saison claire, le solstice d'été et la fin de cette saison.

La mise en parallèle de ces deux objets exceptionnels démontre toutefois de manière convaincante que, même si la différence formelle est évidente, le message contenu est le même. Il s'agit bien dans les deux cas d'une représentation imagée de l'année celtique, telle que nous la connaissons par d'autres documents. Les doutes éventuels que l'on pourrait avoir sur la cruche de Brno à propos de l'identification de la constellation du Taureau se trouvent levés par le vase du Numance qui confirme l'existence d'un système de références célestes très élaborées et largement répandues. La présence des poissons associés au taureau sur le vase de Numance confirme en outre l'existence d'un zodiaque dont la constitution progressive partirait au VI^e millénaire av. J.-C., aux débuts du néolithique.

Ainsi que permet de le constater cet examen rapide du répertoire publié à ce jour des poteries peintes de Numance, les différences formelles qu'il présente par rapport au répertoire de l'art laténien sont plus apparentes que réelles. Il s'agit simplement d'une manière d'exprimer différemment des idées appartenant à un monde spirituel aux racines communes très anciennes.

Bibliographie :

À l'article « Les poteries peintes de Numance. Un trésor méconnu de l'art des Celtes d'Hispanie » publié en 2016 dans deux fascicules successifs de la revue *Keltia* peuvent être ajoutés :

Jimeno, A., Chain, A., Quintero, S., Liceras, R., Santos, A. (2012) : Interpretación estratigráfica de Numancia y ordenación de sus cerámicas. *Complutum* 23/1 : 203-218.

Kruta, V. (2007) : *La cruche celte de Brno. Chef-d'œuvre de l'art, miroir de l'Univers*. Dijon, éd. Faton.

Id. (2015) : L'art des Celtes au nord et au sud des Pyrénées : essai d'iconographie comparée. *Os Celtas da Europa Atlântica Vol.II, Atas do III Congresso Internacional Os Celtas da Europa Atlântica* : 59-102.

Id. (2015bis) : *L'Art des Celtes*, Phaidon, Paris.

Id. (sous presse) : deux représentations en images de l'année celtique : le vase des taureaux de Numance et la cruche de Brno, dans le volume d'hommages à Martin Almagro, Madrid, Complutum.

Kruta, V., Kruta Poppi, L., Magni, E. éd. (2008) : *Gli occhi della notte. Celti, Etruschi, Italici e la volta celeste*, Milan, Skira.

Romero Carnicero, F. (1976) : *Las ceramicas policromas de Numancia*, Soria. 1976.

Wattenberg, F. (1963) : *Las cerámicas indígenas de Numancia*, Biblioteca Praehistorica Hispana IV, Madrid.

Légendes des illustrations :

Fig. 1 : Cruche monochrome ornée d'esses (cliché V.K.).

Fig. 2 : Développement partiel du décor d'une cruche monochrome comportant un svastika, un triscèle et une tête d'équidé (d'après Wattenberg 1963).

Fig. 3 : Développement partiel du décor d'une cruche monochrome comportant un svastika, une « image du Monde » et des têtes d'équidés (d'après Wattenberg 1963).

Fig. 4 : Coupe au décor monochrome d'«image du Monde» (cliché V.K.)

Fig. 5 : Coupe au décor polychrome représentant une «grue ternaire» (cliché V.K.).

Fig. 6 : Fragment de poterie monochrome avec le défilé de trois grues (cliché V.K.).

Fig. 7a-b : Images d'un personnage coiffé de ramures de cerf sur des fragments de poteries (d'après Wattenberg 1963).

Fig. 8 : Développement partiel du décor monochrome d'une cruche représentant un personnage à tête d'animal, cheval ou bélier (d'après Wattenberg 1963).

Fig. 9 : Développement partiel du décor monochrome d'un vase, une séquence comportant un oiseau, un cheval et un poisson, séparés par des motifs quaternaires (d'après Wattenberg 1963).

Fig. 10 : Le vase des taureaux, vue du côté estival (cliché V.K.).

Fig. 11 : Développement complet de la séquence monochrome du vase des taureaux (d'après Wattenberg 1963).

Fig. 12 : Fragment de poterie monochrome avec un poisson à double tête suivant un cheval (d'après Wattenberg 1963).

Fig. 13 : Coupe au décor monochrome d'esses et de poissons (cliché V.K.).

Venceslas Kruta



Voyage en Italie du Nord (26 avril – 2 mai 2016)

Ce voyage en Italie du Nord a bien failli ne pas avoir lieu à cause de la grève des chemins de fer français qui a même touché le trafic international, néanmoins nous avons réussi à partir avec un jour de retard, ce qui nous a privé de la visite de Bergame et de ses environs, à l'exception de la chapelle Suardi, décorée par Lorenzo Lotto, à Trescore Balneario. Finalement nous avons été 11 à participer à ce voyage : 8 de France et 3 de l'étranger.

Durant le voyage, nous avons logé dans l'agréable hôtel Osario, une ferme fortifiée du XV^e siècle, dans le charmant village de Sale Marasino au bord du lac Iseo.



Le but principal de notre voyage était le Val Camonica, le fameux parc des quelque 250000 incisions rupestres. Le temps était mitigé mais fort heureusement il ne pleuvait pas : le sol mouillé aurait rendu la visite périlleuse. Notre guide à la fois très aimable et compétente a su attirer notre attention sur les cerfs, mais aussi les figures humaines affichant leurs armes, les orants ainsi que les chariots, les labyrinthes... qui, bien souvent, se dérobaient à nos regards et que nous n'aurions pas vus et déchiffrés sans sa présence. Comme il n'y avait pas un très grand nombre de visiteurs et que les classes d'écoliers italiens disciplinés écoutaient avec intérêt les explications de leurs enseignants nous avons pu nous arrêter à loisir sur les différents sites.



Après le Val Camonica nous avons visité le parc archéologique de l'amphithéâtre et du théâtre de Cividate Camuno. L'amphithéâtre est impressionnant par sa grandeur et la vue magnifique qu'il offre. Quant au musée archéologique (le musée archéologique du Val Camonica), il renferme des fragments de belles mosaïques bien conservées ainsi que des stèles funéraires et quelques statues dont la très célèbre statue de Minerve Hygie. Nous avons terminé la journée à Esine en visitant la magnifique église de Santa Maria Assunta datant du XV^e siècle. Rarement avons-nous vu un édifice religieux aussi richement décoré : qualifié à juste titre de «petite chapelle Sixtine» pas un centimètre carré n'est vide, le plafond comme les murs sont recouverts de fresques dont plusieurs représentent bien évidemment la Vierge en majesté.

Brescia est célèbre pour sa vieille cathédrale à la forme inhabituelle de rotonde et pour sa Loggia, aujourd'hui l'hôtel de ville, qui date du XV^e siècle.

Lui faisant face, de l'autre côté de la grand place, tout autour de laquelle se trouvent des édifices du XVI^e siècle en pur style vénitien, la bibliothèque avec sa belle horloge astronomique.



On comprend pourquoi le complexe de Santa Giulia-San Salvatore a été inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. Le monastère de Santa Giulia transformé en musée abrite de riches collections de statues, de mosaïques, de bijoux, de céramiques dans le cadre grandiose de ses salles à colonnades.

Avant de quitter les bords du lac nous avons passé une soirée très agréable dans la région de Franciacorta, au domaine «Al Rocol» où nous avons dégusté des plats savoureux accompagnés de bons vins régionaux.

Notre voyage s'est poursuivi avec la visite de la Chartreuse de Pavie. Le contraste est saisissant entre la couleur ocre des galeries des deux cloîtres, richement décorés de sculptures en terre cuite et la façade de marbre blanc littéralement couverte d'une décoration exubérante, typique de l'architecture lombarde. Nous ne pouvions quitter Pavie sans visiter son université, l'une des plus anciennes d'Europe, ainsi que la cathédrale, la basilique San Michele Maggiore, l'église Santa Maria de Carmine...

A Milan, la visite du Duomo, l'une des plus grandes cathédrales du monde s'imposait, et malgré le temps pluvieux, nous n'avons pas été déçus ! L'extérieur de l'édifice est une véritable dentelle de marbre. Parmi les milliers de statues placées au sommet des très nombreuses flèches ornementales, culmine à 108 mètres la Madonnina en cuivre doré, qui semble veiller sur Milan. Le musée de la cathédrale où est retracée l'histoire de la construction de l'édifice est aussi très intéressant.

Quant au château médiéval Sforzesco, ses nombreux bâtiments ont permis de rassembler en un même endroit plusieurs musées et une bibliothèque. Nous n'avons bien sûr pas pu tout visiter, mais les nombreuses pièces des collections d'histoire et de protohistoire, les œuvres de peintres italiens des XV^e et XVI^e siècles exposées à la pinacothèque nous ont laissé une très bonne impression.

Le voyage de retour s'est effectué dans des conditions satisfaisantes.

Annie Desforges
Jaroslava Josypyszyn



Exposition celtique à Paris



Anne de Giry, membre de notre association, a exposé du 8 au 30 octobre 2016, à Paris, Galerie Art'et Miss, dans le cadre d'une exposition collective d'Art animalier, une partie des œuvres de son cycle *Mythologie celtique*.

Anne de Giry au vernissage de l'exposition, le 15 octobre 2016

Anne de Giry travaille à l'ancienne par différentes superpositions de couches, sèches, mi-sèches, mi-grasses à grasses et de nombreux glacis. L'artiste y incorpore parfois des paillettes et des papiers collés [...]

Son objectif est de réaliser des compositions aux structures complexes,



Cernunnos, maître des animaux



Morrigan-Bodb-Macha, la souveraineté guerrière de

dans l'œuvre d'Anne de Giry ce n'est pas la réalité physico-corporelle des personnages qui importe mais l'incarnation d'une réalité psychologique, surréelle ou fantasmatique.

Explications d'après le site <http://www.annedegiry.com/>



Oiseau spleen

par des réseaux subtils de lignes qui s'entrecroisent et expriment alors des rayons ou faisceaux lumineux frappant les objets qui s'y trouvent.

Selon l'artiste les légendes celtiques témoignent de la nostalgie d'une ancienne ère révolue, paradis perdu sous les traits du monde de Féerie. Ainsi

Projet de voyage en Irlande

Cette année nous avons l'intention d'organiser sur une semaine, fin septembre ou début octobre, un voyage en Irlande

L'Irlande a été pendant près de huit siècles un des foyers les plus dynamiques de la culture celte, jusqu'au VI^{ème} siècle où elle fut alors évangélisée par Saint Patrick. Cette présence celte sur l'île, se voit aujourd'hui dans les croix celtiques, les dolmens ou les tumuli. Aussi nous nous proposons de visiter :

Brú na Bóinne, situé dans la vallée de la Boyne est l'un des sites archéologiques les plus imposants de toute l'Irlande ! Classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO depuis 1993, le site regroupe divers tumuli, mégalithes, cercles de pierres et autres tombes sur plus de 780 hectares. Nous pourrions y visiter **Newgrange**, gigantesque tumulus structuré par d'immenses blocs de pierres, concentrés sur un couloir couvert menant à une chambre mortuaire. Non loin du site de Newgrange se situe **Knowth**. Il est constitué d'un gigantesque tertre cerclé par des pierres de taille (on en dénombre 127), la plupart décorées de spirales et de cercles gravés. A l'intérieur, 2 couloirs indépendants mènent chacun à 2 chambres distinctes, l'une essentiellement décorée de cercles gravés, l'autre possédant des cavités permettant de déposer les restes des défunts. Tout autour, l'on peut compter jusqu'à plus de 40 tombes à ciste, qui renfermaient essentiellement des corps de femmes. Quant à **Dowth** ce serait la première tombe à être construite sur le site. Le tumulus atteint 90 mètres de diamètre, pour 15 mètre de haut. Sa structure se compose essentiellement de blocs de pierres taillés, disposés les uns contre les autres pour former une enceinte circulaire. Le reste de la tombe est surmonté d'une coupole faite de pierres de petites tailles, de sable, de gravier, de quartz et de terre, qui a été recouvert d'herbe sauvage.

Nous pensons visiter également **Tara**, la capitale mythique de l'Irlande, située dans la cinquième province de Meath, au centre ; en irlandais, c'est «Teamhair na Rí», la colline des rois. Le récit **Suidigid Tellach Temra** (*Fondation du domaine de Tara*) expose la suprématie de la ville sur le

reste de l'île. Le site se situe à environ quarante kilomètres au nord de Dublin et son installation remonte au néolithique. Il se compose de 5 enclos circulaires sur un rayon de 2 km dont deux se nomment **Rath Lugh** (voir Lug) et **Rath Maeve** (voir Medb), ce qui atteste leur relation avec la mythologie. Il y a environ 40 monuments dont la construction s'étale du IV^e millénaire av. J.-C. au V^e siècle après J.-C. La longue occupation de l'endroit explique la diversité architecturale et la vocation des constructions.

Nous pourrions nous rendre aussi à **Glendalough**, haut lieu du monachisme irlandais fondé par saint Kevin au VI^e siècle. Dans un site romantique, parsemé de lacs, se dressent les vestiges de sept établissements témoignant de la prospérité de cet ensemble monastique ravagé au XIV^e siècle.

Il y a beaucoup d'autres sites mégalithiques importants et bien conservés en Irlande. L'un des plus impressionnants se trouve à **Loughcrew** à l'ouest du comté de Meath.

Les grands sites mégalithiques de South Sligo sont **Carrowkeel, Kesh Corran, Heapstown et Moytura**. Carrowkeel est un grand complexe mégalithique souverain sur les sommets des montagnes Bricklieve. Plusieurs des chambres mégalithiques sont éclairées par la lumière du soleil et de la lune.

Carrowmore, à proximité du village de Sligo, se trouve le plus grand et le plus ancien complexe mégalithique en Irlande : soixante cercles de pierre avec un dolmen central.

Nous pourrions visiter le **monastère de Clonmacnoise** situé dans le Comté d'Offaly au bord du fleuve Shannonau. Le monastère, aussi appelé les *sept églises* a été fondé au VI^e siècle par saint Ciarán. Célèbre pour ses croix le *North Cross* dont il ne reste que le fût est la plus vieille des quatre grandes croix celtiques érigées sur le site.

Nous séjournons également à **Dublin** en visitant notamment **Trinity College**, sa belle bibliothèque où est conservé le fameux Livre de Kells, le **Musée national** qui offre de beaux bijoux celtes d'or et de bronze et d'exceptionnels objets religieux du début du christianisme irlandais et bien évidemment la **cathédrale Saint Patrick**.

Il se pourrait que le professeur V. Kruta nous accompagne

Si vous êtes intéressé (e) vous voudrez bien retourner la feuille de pré-inscription. Le voyage ne pourra se faire qu'avec un minimum de 15 participants. Le coût est estimé à 1500 €



Croix celtique

Broche de Tara - VIIIe siècle



Notes de lecture de Anne de Giry

La fiction historique Boudicca de Manda Scott, une écrivaine écossaise qui a débuté avec des romans policiers très appréciés, est parue en Angleterre en quatre volumes chez l'éditeur Bentham. De sa traduction française aux éditions du livre de Poche -série La Reine celte- sont actuellement disponibles le tome 1, *Boudicca : Le Rêve de l'aigle (Dreaming the Eagle)*, paru en 2004, et le tome 2, *Boudicca : Le Rêve du taureau (Dreaming the Bull)*, paru en 2005. Les tomes 3, *Le Rêve du chien (Dreaming the Hound)* 2007 et 4, *Le Rêve de la lance-serpent (Dreaming the Serpent Spear)* 2008 ne sont actuellement pas disponibles.



Boudicca sur son char - pont de Westminster, photo Annie Desforges

Cette fresque historique passionnante est une plongée dans un des grands chapitres de l'histoire celtique, le soulèvement contre Rome des grands peuples de l'île de Bretagne, un siècle après la conquête romaine de la Gaule. Très connu dans les Îles -l'effigie de la reine Boudicca sur son char s'élève au cœur de Londres sur les quais de la Tamise- il l'est moins sur le Continent.

C'est la raison qui nous a poussé à présenter ici un résumé succinct de ce fascinant roman historique ou des personnages principaux connus par les textes côtoient des personnages tout à fait vraisemblables nés de l'imagination de l'auteure. Il ne peut évidemment remplacer la lecture d'une œuvre aussi riche qu'envoutante pour les amateurs du passé celtique. Peut-être qu'il donnera au moins envie de se plonger dans ce récit captivant.

Nous sommes vers 31 ap. J.-C., sous le règne de l'empereur romain Tibère, en pays icénien, les actuels Norfolk et Suffolk, habité par le grand peuple des Iceni. Ce peuple a pour voisins, au nord-est les Coritani, au sud et au centre ouest les Cornovii-Catuvellauni, au sud-ouest les Trinovantes, plus au sud encore les Atrébates. Les Icéniens sont un peuple d'agriculteurs, de guerriers et de voyants dits "dreamers", communiquant avec les dieux ou les mânes de leurs ancêtres par des rêves prémonitoires ou par les mille voix de la Nature. Et, tandis qu'un garçonnet -Ban "chasseur de lièvres"- qui est aussi un dreamer, écoute, devant les volutes de fumées s'élevant de feux de brindilles et d'herbes roussies, les messages de l'au-delà, Breaca, sa sœur dont le nom se rapporte à celui de la grande déesse -"la très haute" ou "la très brillante"- apprend, revêtue d'un tablier de cuir, l'art de la forge et celui des armes, qui lui sont enseignés par leur père Ebuovic (le Sanglier), roi des Icéniens. Ce souverain a une grande admiration pour sa fille, car elle venge à l'âge de douze ans le meurtre de sa mère en tuant de ses propres mains le Coritanien qui l'avait perpétré. Quant au petit prince Ban, malgré son courage, sa nature faible et influençable va lui préparer un avenir plein de surprises. Deux ans plus tard, Breaca, adolescente, doit être confirmée dans son nouvel état féminin par "the elder grandmother" -sorte de doyenne un peu chamane parée d'un noir plumage de corbeau- par la traversée d'un grand tertre sacré à l'issue de laquelle lui est conféré le statut de femme (ce voyage évoque celui des héros traversant le "Síð" pour passer d'une saison ou d'un état à un autre). De retour au village, on met autour du cou de la jeune fille un torque d'or à huit breloques symbole des huit générations qui l'ont précédée, puis on en ajoute solennellement une neuvième qui symbolise Breaca en tant que future reine, mère et ancêtre d'une nouvelle lignée. Peu après, une seconde épreuve l'attend: il s'agit en fait d'un cauchemar au cours duquel elle et la vieille (parée cette

fois de crânes et becs d'aigles) traversent de nouveau le tertre. Lorsqu'elles en sortent, un spectacle angoissant les attend. Des petits hommes presque nus, équipés d'armes de pierre, subissent les assauts de grands aigles noirs, qui les déciment et les dévorent. Or, bien que tout cela n'ait existé qu'en rêve, la scène par trop réelle fera plus tard comprendre à Breaca que le petit peuple d'hommes archaïques représentait l'anéantissement des peuples brittons par la Rome impériale, l'aigle noir étant l'emblème des légions romaines (d'où le titre du premier tome *Boudica, Le Rêve de l'aigle*)

Dans le second tome, le destin du jeune Ban s'ouvre sur un événement insolite : un premier navire rempli de légionnaires romains envahisseurs a coulé corps et biens au large de la côte icénienne. Le seul survivant du drame est un officier nommé Corvus (le corbeau) miraculeusement rescapé sain et sauf et découvert par Ban sur la grève. En tant qu'ennemi, l'officier risque l'exécution, mais Ban a l'âme trop compatissante et le fait gracier puis adopter provisoirement par les Icénien. Revenu plus tard en Gaule et parvenu au sommet des honneurs militaires, Corvus n'oubliera pas sa dette envers Ban.

Le destin de Breaca s'enclenche alors à son tour : tandis qu'elle passe sur la plage, elle découvre aussi le corps inanimé d'un autre homme, car un second naufrage a eu lieu, celui d'un navire marchand. Elle parvient à ramener ce noyé à la vie en lui faisant expulser l'eau de mer ingérée dans ses poumons. Le miraculé est le prince Caractacos (dit aussi Caradoc), fils de Cunobelinos, (chien du soleil), roi des Trinovantes-Catuvellauni. Par gratitude, il lui jure pour toujours amitié et protection. Ce rapport deviendra de l'amour. Les deux jeunes se retrouvent ensuite à "l'Université druidique" de l'île de Mona, où, n'étant pas des « dreamers », ils suivent une formation militaire. Un soir, alors que les jeunes gens revenaient avec leurs camarades d'une chasse à l'ourse, les druides-professeurs organisent une fausse embuscade, en fait, un test d'aptitude au combat. Breaca, telle un général d'armée, s'élanche alors avec une folle témérité en avant de sa troupe pour affronter l'invisible ennemi caché sous les frondaisons dont les flèches volent bas. Elle sera alors rebaptisée par les druides Mona Boudicca (la Victorieuse) et pour cette démonstration de courage elle sera dorénavant connue sous ce nom. Les temps changent ensuite.

Les légions ennemies continuent leur œuvre de rapines et de mort. De ce fait, Ban et Boudicca (leur père Éburovic ayant été tué par les Romains) se réfugient alors à la cour de Cunobelinos, père de Caradoc, avec ce qui reste de leur peuple.

Nous sommes à présent en 59 après J.-C. Boudicca et Ban, traités en invités par Cunobelinos, (qui sera plus tard également tué par les Romains) font la connaissance des autres fils du roi, en visite chez leur père : Togodubnos (l'aîné), est un géant brun et un très bon diplomate (il deviendra par la suite un druide serviable et respecté), Amminios «roux et pâle de carnation» aux mœurs douteuses. On l'accuse de passer le plus clair de son temps en Gaule, où il commerce avec l'ennemi en matière de vins, d'ustensiles de banquet, de verrerie. On lui reproche aussi de porter la toge et de s'épiler les poils des narines à la mode romaine, de posséder trois fermes à chevaux, des esclaves et une fortune d'origine douteuse. Ce prince Amminios, aussi cupide que cruel, remarque alors les trois seuls biens restés à Ban : un beau manteau bleu brodé aux armes icéniennes (le serpent à deux têtes), la dague finement ciselée, forgée et offerte par sa sœur, enfin, la ravissante jument tyrrhénienne qui adore son maître autant que lui l'adore. Donc, afin de s'approprier ces merveilles, Amminios convie Ban à une partie d'échecs dont les rois, l'un noir et l'autre blanc, sont des druides, l'enjeu de la partie étant les biens de Ban. C'est toutefois ce dernier qui inflige échec et mat à Amminios ! En plus, Ban gagne un jeune et bel esclave atrébate, Iccius, qui sera son premier amour. Amminios, furieux, les fait aussitôt capturer par des légionnaires, puis déporter comme esclaves en Gaule, chez les Rèmes, dans la garnison romaine de Durocorturum (Reims). On les asservit aux pires besognes et Iccius mourra épuisé et violenté par un contre-maître romain. Ban, inconsolable, continue à trimer. Mais voici que réapparaît soudain Corvus, l'ancien ami romain. Devenu préfet du prétoire et conseiller de l'empereur Caligula, il se souvient de sa dette envers Ban. Il lui offre alors un choix : soit le faire évader de nuit sur une trirème via la Bretagne, soit en faire un soldat puis lui faire gravir tous les échelons de la hiérarchie militaire. Mais pour cela il devra prendre un nom romain. Éperdu, Ban invoque alors Nemain, déesse icénienne de la lune et de la guerre et lui demande son oracle. Mais aucune voix ne lui répond. Il fait

alors le choix de la romanité et c'est sous le nom de Julius Valerius qu'on le connaîtra désormais. De l'humble unité militaire l'Ala Quinta Gallorum, où il débute, brûlant les étapes il devient officier de l'Ala Prima Thracum, première unité des mercenaires Thraces et termine aide de camp de Corvus dont il devient l'amant. Il se convertit au culte de Mithra qui est très à l'honneur parmi les magistrats et les militaires. D'adepte de ce culte, il en devient grand prêtre, d'où le titre du second volume : *Boudica : Le Rêve du taureau*, l'animal étant l'emblème de Mithra. Pour parachever le désastre, devenu une machine à tuer impitoyable, il est envoyé en Bretagne pour anéantir les Icéniens, ses anciens compatriotes. Sur un gigantesque cheval qu'il est le seul à avoir pu dompter, il tue sans aucun remords le reste de sa propre tribu, assassinant même une pauvre vieille qui l'avait reconnu sous son uniforme. Entre-temps, Cunobelinus est décédé, le pays des Trinovantes asservi. Caradoc et Boudicca à présent mariés, se réfugient alors, funeste erreur, chez la reine des Brigantes, Carstimandua, vendue aux Romains, qui livre immédiatement les fugitifs et leurs enfants : Cygfa (née d'une première union), Cunomar et Graine. Ils sont alors déportés à Rome, où, captifs, ils comparaissent devant l'empereur Claude. On connaît à ce propos le célèbre discours prêté par Tacite (Annales, livre XII, XXXVII) à Caradoc : " ... Mais si tu me laisses la vie, je serai de ta clémence, la preuve éternelle... ". Manda Scott dresse à cette occasion un portrait au vitriol d'Agrippine la Jeune, en "stola rouge et or", aux côtés de son oncle-mari, où elle réclame à Caradoc le «droit du vainqueur» sur l'or du vaincu. A quoi il répond noblement, que l'or dans son pays est une offrande dévolue aux dieux, pas à la convoitise humaine. Malgré cette insolence, l'Empereur les gracie. Ils végéteront ensuite dans un taudis romain avant de retourner en Bretagne. Là, une attaque est fomentée par Publius Ostorius Scapula (gouverneur de la Bretagne) qui refait de Caradoc un captif, le séparant de sa famille. Blessé, il se retrouve à l'infirmerie d'une légion, entre les mains habiles de Xénophon, savant médecin grec compatissant envers les captifs, mais n'aimant guère son maître impérial. Ému par l'envergure morale de Caradoc, pour lui épargner une mort indigne, il lui offre alors le suicide grâce à trois poisons : la belladone qui favorise l'arrêt cardiaque, le coquelicot, anesthésiant en tant que cousin opiacé du pavot et l'aconit, «faisant écrouler le

corps par son pied sur les jambes fléchissantes». Caradoc refuse, désespéré de retrouver ses proches. Dans cette histoire, les trois médecins grecs qui se succèdent ont en commun un profond dégoût pour Rome, leur employeur et bien plus de sympathie et d'affinités pour leurs patients celtes vaincus. Le dernier d'entre eux, Théophile, deviendra ensuite un grand ami de Boudicca, il la suivra lors de son ultime évasion de Camulodunum et l'accompagnera, au mieux, vers le pire. S'étant évadé, Caradoc disparaît alors du récit, probablement occis par les Romains.

Nous arrivons au troisième volume : *Le Rêve du chien*, qui se réfère à une randonnée solitaire de la veuve à l'intérieur du grand tertre sacré parcouru dans sa jeunesse, dans le but d'y questionner les dieux et esprits ancestraux sur l'incertitude de son destin. Leurs réponses narquoises et sibyllines l'inquiètent, comme d'être suivie en ce lieu par un grand chien fantôme psychopompe de Hail, son beau lévrier mort au combat. Entretemps, Julius Valerius trahit de nouveau. Mais cette fois, c'est l'armée romaine qu'il a désertée, ployant autant sous le poids de ses remords que sous la rage d'être à présent trompé par Corvus, celui-ci lui préférant le fils très efféminé de Scapula. Errant dans les landes dévastées de la Bretagne, il retrouve alors sa sœur, qu'il reperdra puis retrouvera à nouveau pour combattre à ses côtés, tentant ainsi de se faire pardonner ses crimes par les Icéniens. Rancuniers d'abord, ceux-ci effaceront l'ardoise à cause du courage mis à les aider. Mais Ban-Julius reperd sa sœur, qui, sans ressources pour nourrir ses enfants, accepte d'épouser Pratsugatos. Les espoirs de ce dernier d'avoir d'elle un fils étant déçus, il la traite avec une courtoisie haineuse et glacée. Puis il meurt, ayant par un testament trop naïf légué à l'Empereur Néron la moitié de son royaume, l'autre étant dévolue aux filles de sa femme. Le joueur de cithare incestueux, matricide et pyromane, s'empresse évidemment de déchirer le codicille. Puis, il fait incarcérer reine et princesses dans leur palais de Camulodunum, fait battre comme plâtre Boudicca (qui restera infirme), les deux jeunes filles (la plus jeune n'ayant que dix ans) étant violées par les soudards de Suetonius Paulinus, alors gouverneur de Bretagne. Dans l'âme de leur mère, l'horreur fait place à une fureur sacrée : enfin libérée par Ban, elle va prendre le maquis avec lui, lever une immense armée de peuples voisins ralliés à leur cause : Coritani,

Cornovii, Dobunni, Trinovantes, Cantiaci et autres. A la tête de ces gueux splendides, Ban et Boudicca détruiront et incendieront Camulodunum (Colchester), Londinium (Londres), Verulamium (Saint Albans) qui étaient des villes romanisées.

Le roman se termine alors sur une veillée d'armes dans une grotte, ces pauvres héros transis rêvant d'un lendemain glorieux, en fait le jour de leur massacre, d'où le titre de ce dernier tome : *Le Rêve de la lance-serpent* [le serpent à deux têtes, emblème militaire icénien]. Pour conclure, voici trois extraits du discours prêté par Dion Cassius à Boudicca (rédigé deux siècles plus tard) : «Voyons, mes amis, mes compatriotes, mes frères, n'ayez aucune crainte au sujet des Romains, qui ne nous sont en rien supérieurs par la bravoure ou par le nombre. (...) ils ont besoin de pain pétri au four, de vin, d'huile, et s'il leur manque une de ces denrées, ils en périssent. (...). Quant à nous, n'importe quelle herbe peut nous servir de pain, n'importe quelle eau de vin, n'importe quel arbre de maison (...) Allons donc de l'avant contre eux (...)» Dion Cassius, Histoire romaine, épitomé du livre LXII.



La reine Boudicca conduisant les Brittons contre les Romains

Une exposition celte à Châtillon sur Seine

Le musée du Châtillonnais a présenté du 16 juin au 1^{er} septembre 2016 une exposition intitulée *Princesse de Vix, Prince de Lavau* qui met en parallèle deux découvertes majeures réalisées à Vix en Côte d'Or et à Lavau dans l'Aube

En 2015, les archéologues de l'Inrap font une découverte exceptionnelle près de Troyes, à 70 km de Vix, sur la commune de Lavau. Ils trouvent dans la tombe, un prince paré de ses bijoux, notamment un torque en or massif de 580 g., à son poignet droit un bracelet en or et à son bras gauche un brassard en lignite. Le mobilier de la tombe présente des similitudes avec celui de la tombe de Reinheim en Allemagne.

La tombe de la princesse de Vix a été découverte en 1953, dans le cadre des campagnes de fouilles menées par René Joffroy. Depuis 2000, une équipe internationale poursuit ses travaux de recherches archéologiques.

Le musée du Pays Châtillonnais, qui expose les photographies du prince de Lavau réalisées par l'Inrap, ajoute en parallèle des images de la découverte du Trésor de Vix afin de souligner les similitudes et les dissemblances entre ces deux découvertes.



Amis des Études Celtiques

Association régie par la loi de 1901

Siège social : Sorborme, École pratique des Hautes Études

IV^e Section - Sciences historiques et philologiques

Adresse de correspondance : AEC c/o Jaroslava Josypyszyn

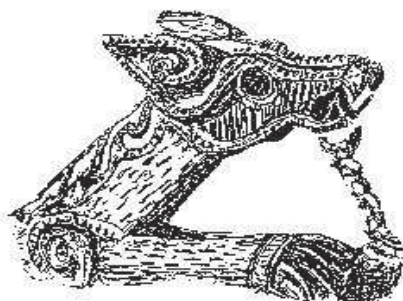
tél/fax 01 45 65 08 05 - mob. 06 37 78 29 47

e-mail : slava.josy@orange.fr

<http://sites.google.com/a/etudesceltiques.com/aec/>

I.S.S.N. 1270 - 8291

Rédacteur en chef : Jaroslava Josypyszyn



Détail d'un vase de Basse-Yutz (Moselle)

British Museum, Londres.

Dessin : Jean Pieuchot